

Perspectives

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

| AFFICHE ET PROGRAMME DE LA FÊTE VOTIVE EN PAGES CENTRALES

AOÛT 2026



SOMMAIRE

Édito	3
Actualités	4
Cadre de vie : Urbanisme - travaux	7
Citoyenneté	11
C.C.A.S	13
Enfance - Jeunesse	14
Histoire et Patrimoine	18
Culture et festivités taurines	23
Culture	24
CC Terre de Camargue	26
Vie associative et sportive	28
Tribune libre	38
État civil	28
Agenda et permanences	39

MAIRIE

5, rue Henri Méry

30220 Saint-Laurent-d'Aigouze

Tél. 04 66 88 12 77

accueil@ville-saint-laurent-daigouze.fr

www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Juillet et août : du lundi au vendredi de 8h à 15h



ADMINISTRATION

Direction générale des services : dgs@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Cabinet du maire : 04 66 88 12 01

secretariatmaire@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Service ressources humaines, affaires générales : 04 66 88 84 86

administratif@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Accueil - État civil - Vie scolaire : 04 66 88 12 77

accueil@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Centre Communal d'Action Sociale : 04 66 88 12 77

ccas@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Communication, culture, protocole, sports, associations : 04 66 88 17 00

communication@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Comptabilité, assistante de prévention : 04 66 88 84 85

compta2@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Comptabilité : 04 66 88 84 82

compta3@ville-saint-laurent-daigouze.fr

PÔLE SÉCURITÉ - VOIE PUBLIQUE

directionpole.securite.voiepublique@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Services Techniques Municipaux [Travaux - Urbanisme] : 04.66.88.32.10

stm@ville-saint-laurent-daigouze.fr

policederoulage@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Police municipale : 04 66 95 45 40 - **N° de patrouille** : 06 30 76 58 37

chefpm@ville-saint-laurent-daigouze.fr

police@ville-saint-laurent-daigouze.fr - Bd Salvador Allende

Accueil de loisirs : 04 66 77 29 51

accueildeleisirs@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Centre multi-accueil : 04 66 35 14 09 - cma@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes :

CMEJ.PIJ@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Office de tourisme intercommunal : 04 66 77 22 31

Tourisme@terredecamargue.fr

Les délibérations du conseil municipal sont consultables en mairie
et sur le site internet de la commune.



ÉDITO

Chers Saint-Laurentais, Chères Saint-laurentaises,

Quatre mois se sont écoulés depuis les élections municipales, notre équipe ayant commencé à travailler, plusieurs dossiers structurants de notre programme ont d'ores et déjà été engagés.

Concernant la ZAC Mithra, projet majeur pour le développement de notre territoire, une consultation sera prochainement ouverte afin de permettre l'attribution du contrat de concession. Cette étape essentielle marquera le lancement opérationnel de l'aménagement de ce secteur, que nous voulons exemplaire et respectueux de l'identité de notre village.

L'ancienne cave coopérative, élément emblématique de notre patrimoine, fait quant à elle l'objet d'une étude. Celle-ci permettra d'en définir la destination future et les occupations envisageables, avec la volonté de redonner vie à ce lieu qui a tant compté dans l'histoire de notre commune.

Sur le plan des équipements, les travaux hydrauliques d'ampleur portant sur les réseaux d'eau potable ont été engagés par la communauté de communes ; certains sont même déjà achevés. Ces interventions, peu visibles mais indispensables, garantissent la qualité et la fiabilité de la distribution d'eau pour nos trois communes membres.

La réfection des voiries a également commencé. De nouvelles opérations démarreront avant la fin de l'année et un programme pluriannuel sera mis en place à partir de janvier 2027. Le service à la population demeure au cœur de nos priorités. C'est pourquoi je suis heureux de vous annoncer qu'en partenariat avec le département, la maison mobile départementale d'aide aux démarches administratives sera présente sur la commune à compter du 3 septembre, puis tous les quinze jours. Chacun pourra y trouver un accompagnement gratuit et personnalisé pour ses démarches du quotidien : un vrai service de proximité, au plus près de vous.

Je tiens également à saluer chaleureusement l'équipe du centre de loisirs, qui accueille chaque jour une centaine d'enfants malgré les fortes chaleurs de cet été. L'engagement, le professionnalisme et la bonne humeur de nos agents offrent à nos jeunes des vacances riches en activités et en découvertes.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, de bons moments de partage en famille et entre amis, et vous donne rendez-vous pour notre fête votive.

Bien fidèlement,

Thierry Féline

Maire



RETROUVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK, CITYALL ET INSTAGRAM
(téléchargeable gratuitement)



Imprimé avec des encres végétales
sur du papier 100% recyclé

L'ACTU EN BREF

DÉMARCHAGE À DOMICILE : RESTEZ VIGILANTS

Nous rappelons que toute opération de démarchage à domicile sur la commune doit obligatoirement être déclarée en mairie.

En cas de visite d'un démarcheur, n'hésitez pas à demander sa carte professionnelle ainsi qu'un justificatif de l'entreprise qu'il représente.

Si vous avez le moindre doute sur la légitimité de la démarche ou de l'intervenant, contactez la mairie qui pourra vous renseigner sur les opérations déclarées en cours.

TAXE DE SÉJOUR

Vous louez un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes, même de façon occasionnelle ? La taxe de séjour doit être perçue auprès de vos visiteurs puis reversée à la commune, conformément à la réglementation.

Pour connaître les modalités de déclaration et de versement, renseignez-vous auprès de la mairie :

compta2@ville-saint-laurent-daigouze.fr

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le plan communal de sauvegarde (PCS) permet à la commune de s'organiser en cas d'événement majeur (inondations, intempéries, épisode météo exceptionnel...). Lorsque l'alerte est déclenchée par la Préfecture, la mairie peut ainsi informer rapidement les habitants concernés et coordonner les actions nécessaires.

Afin de garantir l'efficacité du dispositif, la commune met régulièrement à jour son annuaire. Si vous êtes concernés ou si vos coordonnées ont changé, pensez à en informer la mairie.

■ Les habitants des secteurs suivants sont invités à communiquer ou mettre à jour leurs coordonnées auprès de la mairie :

Domaine de Terre de Port, Bosc et Clos d'Asport, la Viguière. Chemins du mas de Barbut, de Muria, de Vacaresse, de Bordes, des Salariés, des Charretiers. Chemin Vieux d'Aigues -Mortes. Route d'Aigues-Mortes, route des Saintes-Maries-de-la -Mer.

■ Propriétaires d'animaux

Vous possédez des chevaux, taureaux, moutons ou autres animaux situés dans les terres de la commune ?

En cas d'alerte météo, il est important que la mairie puisse vous prévenir rapidement. Pensez à communiquer vos coordonnées ainsi que l'emplacement précis de vos animaux.

■ Registre communal des personnes vulnérables

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) tient à jour un registre des personnes vulnérables, destiné à faciliter leur accompagnement en cas de canicule, de grand froid ou de tout autre événement exceptionnel nécessitant une vigilance particulière.

Les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes en situation de handicap ou les personnes isolées peuvent s'y inscrire, ou être inscrites par un proche avec leur accord.

En cas d'activation du dispositif, le CCAS prend contact avec les personnes inscrites afin de s'assurer de leur situation et de leur rappeler les consignes de prévention.

■ Pour toute information, mise à jour de vos coordonnées, inscription au registre communal des personnes vulnérables ou signalement dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, adressez-vous à :

Accueil de la mairie

Accueil physique aux horaires d'ouverture : 04 66 88 12 77
accueil@ville-saint-laurent-daigouze.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 04 66 88 12 77
ccas@ville-saint-laurent-daigouze.fr

En cas d'activation du PCS, les informations et consignes de sécurité sont également diffusées sur l'application CityAll ainsi que sur les supports habituels de communication de la commune.



RENCONTRE AVEC LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

M. le Maire et M. le 1^{er} adjoint ont accueilli en mairie les conseillers départementaux du canton d'Aigues-Mortes, Laurence Barduca-Fauquet et Robert Crauste, dans le cadre de leur tournée annuelle des communes.

Cette réunion a permis de faire un point sur plusieurs dossiers et projets concernant Saint-Laurent-d'Aigouze, ainsi que sur les possibilités d'accompagnement proposées par le Conseil départemental du Gard.

Ces rencontres régulières sont essentielles pour assurer le suivi des projets communaux et renforcer la coopération entre la commune et le Département, au bénéfice des Saint-Laurentais.

NOUVEAU

LES MAISONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL MOBILES À SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

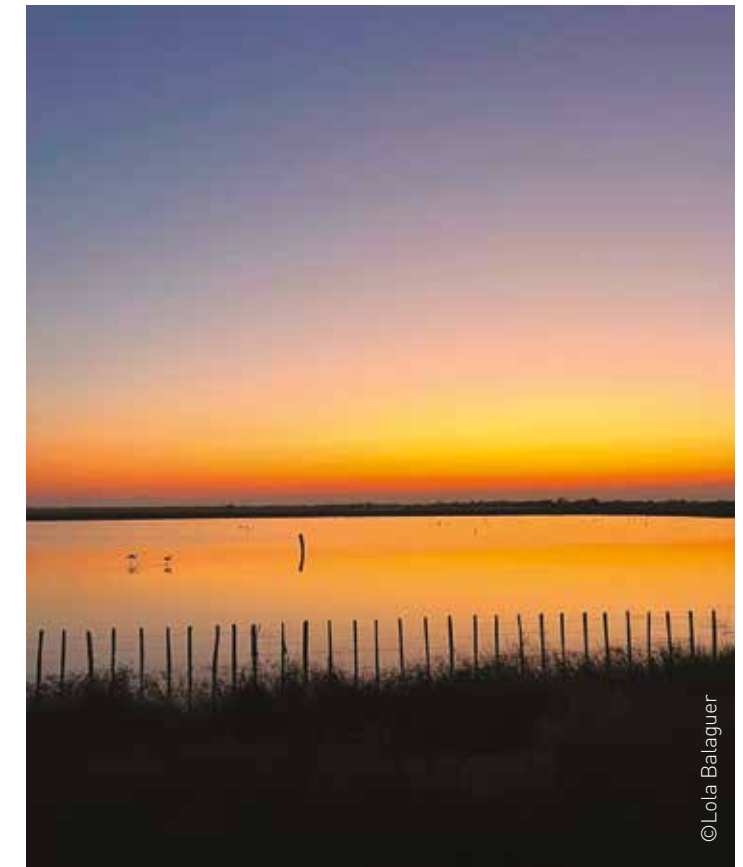
À partir du jeudi 3 septembre, la Maison du Conseil départemental mobile fera étape à Saint-Laurent-d'Aigouze deux jeudis après-midi par mois (semaines paires). Ce nouveau service de proximité permettra aux habitants de s'informer et d'être accompagnés dans leurs démarches liées aux compétences du Département, au plus près de chez eux.

Renseignements en mairie ou sur gard.fr.



LES MARAIS DE SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE À L'HONNEUR

Lauréate du concours photographique de la Région Occitanie consacré aux « Patrimoines de l'eau », Lola Balaguer a choisi d'immortaliser les marais de Saint-Laurent-d'Aigouze dans la catégorie « L'eau qui nourrit ». Très attachée à ces paysages qu'elle a découverts au fil de ses déplacements et où est né son cheval, chez Frédéric Fourmaud, elle rend ainsi hommage à un patrimoine naturel d'exception qui occupe une place toute particulière dans son cœur.



UN ESPACE PRÉVENTION SANTÉ AU CŒUR DE LA FÊTE VOTIVE

Pour la deuxième année consécutive, un Espace Prévention Santé sera installé à l'occasion de la fête votive. Animé par des bénévoles, ce stand a pour objectif d'informer, d'échanger et de sensibiliser le public aux risques liés aux addictions et aux comportements à risque.

Les visiteurs pourront y trouver de la documentation, des conseils pour adopter des comportements responsables ainsi que du matériel de prévention. Un éthylotest sera également mis à disposition afin que chacun puisse vérifier son alcoolémie avant de reprendre le volant.

Rendez-vous devant la mairie le premier samedi de la fête, puis du jeudi au samedi, de 21 h à 23 h, pour rencontrer l'équipe de bénévoles.



CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉQUITATION DE TRAVAIL

Les championnats de France d'équitation de travail, organisés fin juin au Mas d'Estanion à Aimargues, ont une nouvelle fois mis à l'honneur de jeunes cavaliers du territoire. Parmi eux, Maël Blanc, 11 ans, originaire d'Aigues-Vives mais attaché à Saint-Laurent-d'Aigouze par ses origines paternelles, s'est brillamment illustré en devenant champion de France 2026 en catégorie Club 3 avec sa monture Amaneu de la Loua. Passionné depuis son plus jeune âge, il découvre l'équitation à 3 ans et demi à l'écurie de Muria avant de rejoindre le Mas d'Estanion, où il se spécialise en équitation de travail et de tradition auprès de Jessica Vitou. Après une première saison de concours l'an dernier, il confirme tout son potentiel en 2026 avec dix compétitions disputées, plusieurs podiums, un titre de vice-champion régional Occitanie et, désormais, un titre national. Une belle récompense pour ce jeune cavalier qui rêve de faire de sa passion son métier... tout en gardant, comme il se doit, la priorité à l'école ! Toutes nos félicitations également à Marie Lavergne et son fidèle compagnon Camelot de Listel, qui décrochent une médaille d'or en Amateur 2 Junior, ainsi qu'à Armand Gourdoux, sacré champion de France pour la troisième année consécutive avec Kochise des Brus. De magnifiques performances qui témoignent du dynamisme et de l'excellence de l'équitation de travail sur notre territoire.



Kochise des Brus



CADRE DE VIE URBANISME ET TRAVAUX

UN VILLAGE PLUS PROPRE : DES ACTIONS CONCRÈTES AU QUOTIDIEN

Dans le cadre de sa politique en faveur de la propreté et de la qualité du cadre de vie, la commune poursuit le déploiement d'équipements destinés à faciliter les gestes citoyens.

De nouveaux distributeurs de sacs à déjections canines ont ainsi été installés, en complément de ceux existants, à plusieurs endroits stratégiques du village : avenue Jean Jaurès, aux tennis, dans le lotissement Les Saladelles et sur le passage reliant le lotissement Saint-Sauveur à la crèche.

Cette action vient compléter la campagne de sensibilisation menée par la Police municipale auprès des propriétaires de chiens. Elle rappelle les règles essentielles concernant le ramassage des déjections canines, mais également la divagation des animaux, afin de préserver un espace public propre et agréable pour tous.

La commune poursuivra cet engagement d'ici la fin de l'année avec le remplacement des corbeilles de rue par des poubelles et des abris bacs équipés de deux compartiments distincts permettant de trier les déchets.



L'ACTU EN BREF

La collecte des déchets, les déchèteries et le ramassage des encombrants sont gérés par la Communauté de Communes Terre de Camargue. Pour toute information, vous pouvez consulter son site internet ou vous renseigner à l'accueil de la mairie. Pour les encombrants : 0 800 004 227 (sur rdv).

Le longicorne tigre, un insecte invasif, menace les mûriers platanes. Soyez vigilants : trous dans l'écorce, sciure au pied du tronc ou branches qui se dessèchent peuvent être des signes d'infestation. A ce jour, aucun traitement curatif n'existe. Il est conseillé de broyer les végétaux ou parties touchés.



RAPPEL DES OBLIGATIONS DES PROPRIÉTAIRES

Chaque propriétaire est responsable de l'entretien de son terrain et des aménagements qui s'y trouvent, qu'il s'agisse d'une propriété située en cœur de village ou d'un terrain en bordure de chemins, de routes secondaires ou en zone naturelle.

Les arbres et les haies doivent être régulièrement taillés afin de ne pas empiéter sur la voie publique, gêner la circulation des véhicules, des piétons ou des engins agricoles, masquer la signalisation ou présenter un danger pour les usagers et les réseaux.

Les propriétaires concernés sont également tenus de respecter les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) lorsque leur terrain est situé dans un secteur soumis à cette réglementation. Le débroussaillage constitue une mesure essentielle de prévention contre les incendies et contribue à la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Les propriétaires riverains doivent également assurer l'entretien du côté de fossé situé le long de leur propriété, ainsi que celui des buses, ponts d'accès et autres ouvrages leur permettant d'accéder à leur terrain. La commune assure, pour sa part, l'entretien du côté relevant du domaine communal.

Un entretien régulier de l'ensemble de ces éléments garantit la sécurité de tous, favorise le bon écoulement des eaux pluviales et contribue à la qualité du cadre de vie. En cas de défaut d'entretien, la responsabilité du propriétaire peut être engagée.





L'AVENIR DE L'ANCIENNE CAVE COOPÉRATIVE SE DESSINE

La municipalité de Saint-Laurent-d'Aigouze a lancé une étude de programmation urbaine et architecturale afin d'imaginer le devenir de l'ancienne cave viticole située à proximité immédiate du centre du village (étude conduite par le cabinet Lebunetel).

UN SITE STRATÉGIQUE AU CŒUR DU VILLAGE

Situé à seulement 200 mètres de la place centrale, l'ensemble représente près de 4 000 m² au sol et constitue un élément important du patrimoine local. Les bâtiments, marqués par leur histoire viticole, présentent notamment une façade remarquable et une structure intérieure offrant de nombreuses possibilités d'aménagement. Les premières orientations exprimées par la municipalité sont claires : le projet ne serait pas destiné principalement au logement. L'ambition est de créer un lieu de vie multifonctionnel répondant avant tout aux besoins des Saint-Laurentais.

Parmi les pistes évoquées servant de base à l'étude, figurent :

- Le regroupement ou la relocalisation de certains services publics ;
- L'accueil de l'office de tourisme ;
- La création d'espaces pour les associations ;
- Une éventuelle maison des jeunes ;
- Des activités économiques, artisanales ou de services ;
- Des espaces polyvalents pouvant évoluer dans le temps.

La ville souhaite également conserver des capacités de stationnement, sujet particulièrement important dans ce secteur du centre-bourg.

PRÉSERVER LE PATRIMOINE TOUT EN PRÉPARANT L'AVENIR

L'objectif affiché est de donner une identité forte à ce site emblématique tout en respectant son caractère historique et patrimonial. Les réflexions porteront également sur les questions environnementales : sobriété énergétique, autoconsommation, végétalisation des espaces et désimperméabilisation des sols.

Le projet devra aussi renforcer les liens entre le centre-village, la zone d'activités, les nouveaux quartiers et les équipements publics, afin de faire de cet espace un lieu de rencontre et non

un simple lieu de passage. La volonté également affichée est de ne pas créer un second centre-ville mais un prolongement entre les activités commerciale et économique.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

La concertation occupe une place importante dans la réflexion. Trois ateliers ont été organisés réunissant élus, acteurs institutionnels et économiques, ainsi que des habitants. Des entretiens avec des personnes liées à l'histoire des caves ont permis également de recueillir la mémoire du lieu. Cette phase d'études doit désormais permettre d'évaluer les besoins futurs de la commune, notamment avec l'arrivée de nouveaux habitants, et de construire un projet réaliste, évolutif et fédérateur.

À travers cette réflexion, Saint-Laurent-d'Aigouze s'offre l'opportunité de transformer un ancien symbole de son activité viticole en un équipement structurant pour les décennies à venir, au service de la vie locale et de l'attractivité du village.

L'étude engagée par la commune se déroule en plusieurs étapes afin de construire un projet cohérent, réaliste et partagé par tous :

■ Diagnostic et analyse du site

Les équipes chargées de l'étude ont analysé les caractéristiques des anciennes caves, leur état, leur potentiel architectural, les contraintes réglementaires liées à la proximité du château et de l'église, ainsi que les besoins actuels et futurs du territoire.

■ Écoute des acteurs du territoire

Des rencontres ont été organisées avec différentes personnes ressources, notamment d'anciens responsables des caves et des habitants ayant connu l'activité viticole du site, afin de recueillir la mémoire du lieu et enrichir la réflexion.

■ Concertation avec les habitants

Ils ont réuni les élus, les partenaires institutionnels et économiques, ainsi que les habitants. Cette démarche permettra de faire émerger des idées, d'identifier les attentes de la population et de partager les orientations du projet.

■ Élaboration de scénarios d'aménagement

À partir des analyses et des contributions recueillies, plusieurs scénarios seront étudiés. Les réflexions porteront notamment sur les activités économiques, les services à la population, les espaces associatifs, la jeunesse, le stationnement, l'environnement et la valorisation du patrimoine.

DÉFINITION D'UN PROJET DE RÉFÉRENCE

L'objectif final sera de définir un programme d'aménagement évolutif, pouvant être réalisé par phases, afin d'adapter progressivement le site aux besoins des Saint-Laurentais et aux capacités d'investissement de la commune.

Les grands axes de réflexion qui se dégagent :

■ Créer un véritable lieu de vie pour les Saint-Laurentais

Le site des anciennes caves est perçu comme une opportunité de créer un espace vivant, fréquenté tout au long de la journée et de l'année. Les réflexions convergent vers un lieu multifonctionnel associant services, rencontres, animation et convivialité, plutôt qu'un équipement monofonctionnel.

■ Préserver l'identité patrimoniale des caves

L'attachement à l'histoire viticole du site apparaît comme un élément structurant. Les participants souhaitent conserver la mémoire des lieux, valoriser l'architecture existante et faire du patrimoine un élément fort de l'identité du futur projet.

■ Développer une offre culturelle, associative et événementielle

Les scénarios étudiés semblent faire ressortir la nécessité de disposer d'espaces modulables capables d'accueillir associations, expositions, manifestations culturelles, événements festifs ou rencontres publiques. La polyvalence des lieux est apparue comme une condition essentielle de réussite.

■ Renforcer les services à la population

La création ou la relocalisation de services publics, de locaux associatifs et d'espaces dédiés à la jeunesse constitue un axe récurrent de réflexion. Le projet est perçu comme un moyen d'améliorer l'offre de services tout en regroupant certaines fonctions aujourd'hui dispersées sur la commune.

■ Soutenir l'activité économique locale

Les échanges mettent en avant l'intérêt d'intégrer des activités économiques compatibles avec la vie du centre-village : artisanat, commerces de proximité, espaces de travail partagés, valorisation des produits du terroir ou activités liées au tourisme et à l'identité camarguaise.

■ Maintenir une offre de stationnement adaptée

Le stationnement apparaît comme un sujet incontournable. Les participants reconnaissent la nécessité de conserver des capacités de stationnement suffisantes pour répondre aux besoins des habitants, des usagers des équipements et des futures activités du site.

■ Donner une place importante aux espaces extérieurs

Les réflexions soulignent l'intérêt de créer des espaces publics qualitatifs : placettes, jardins, espaces de détente et zones de rencontre. L'amélioration du cadre de vie par la végétalisation et la désimperméabilisation des sols fait partie des attentes exprimées.

■ Construire un projet évolutif dans le temps

Un consensus semble se dégager autour d'une mise en œuvre progressive. L'ampleur du site permet d'envisager un projet réalisé par phases, capable d'évoluer selon les besoins futurs de la commune et les opportunités de financement.

EN RÉSUMÉ

Les ateliers de concertation semblent converger vers une ambition commune : transformer l'ancienne cave coopérative en un équipement emblématique, à la fois patrimonial, culturel, économique et citoyen, constituant un lieu de rassemblement pour l'ensemble des Saint-Laurentais en étroite relation avec le centre-village.

INTEMPÉRIES OU INCIDENTS : QUI CONTACTER ? LES BONS RÉFLEXES

Que ce soit en cas d'intempéries ou pour tout incident du quotidien, il est essentiel de contacter directement les services compétents afin de garantir une intervention rapide et efficace.

■ En cas de danger ou d'urgence

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Les services de secours disposent des numéros d'astreinte de la commune de Saint-Laurent-d'Aigouze et peuvent les mobiliser si nécessaire.

■ Coupure ou problème électrique

Enedis dépannage : 09 72 67 50 30

■ Coupure d'eau / problème de canalisation

Suez. Service d'urgence : 09 77 40 11 13

■ Voirie, arbres, équipements publics endommagés

Faites un signalement par l'application CityAll pour transmettre l'information aux services municipaux.

CONTRÔLES COORDONNÉS POUR PRÉSERVER NOS COURS D'EAU

Dans le cadre de la protection de notre environnement, la Police municipale mène régulièrement des contrôles coordonnés sur les berges du Vidourle et du Vistre, en partenariat avec les gardes particuliers assermentés de la chasse et de la pêche, ainsi que les services de salubrité.

Ces opérations visent à sensibiliser, prévenir et, si nécessaire, sanctionner les comportements contraires à la réglementation, afin de préserver la faune, la flore et la qualité de nos milieux naturels. Lors du contrôle réalisé fin avril, les six pêcheurs contrôlés étaient tous en règle et titulaires de la carte de pêche. Un résultat encourageant qui témoigne du respect de la réglementation par les usagers.



VIDOURLE ALABRI : UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES HABITATIONS FACE AUX INONDATIONS



Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI 3 Vidourle), l'EPTB Vidourle déploie le dispositif Vidourle ALABRI, un programme destiné à accompagner les habitants des communes du bassin versant dans la réduction de la vulnérabilité de leur habitation face au risque d'inondation. Ce dispositif s'adresse aux propriétaires de bâtiments situés dans les secteurs exposés aux inondations.

Son objectif est de proposer des solutions concrètes et adaptées à chaque logement afin de limiter les dommages matériels et de favoriser un retour à la normale plus rapide après une crue.

La première étape consiste en la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité du bâtiment entièrement pris en charge, effectué par le bureau d'études OSGAPI, mandaté par l'EPTB Vidourle. Entièrement financé par l'État, l'Union européenne, la Région Occitanie et le Département du Gard ainsi que l'EPTB Vidourle, ce diagnostic permet d'identifier les points sensibles du bâtiment : voies potentielles d'entrée de l'eau, équipements vulnérables, hauteur d'eau estimée et niveau d'exposition au risque. À l'issue de cette visite, un rapport personnalisé est remis au propriétaire. Il présente les aménagements et équipements les plus adaptés pour protéger le bâtiment, accompagnés d'une estimation de leur coût. Les mesures proposées peuvent concerner, par exemple, la mise en sécurité des installations électriques, la protection des ouvertures par des batardeaux, l'installation de clapets anti-retour, le rehaussement des équipements sensibles ou encore l'aménagement d'une zone refuge.

Les travaux de réduction de la vulnérabilité préconisés dans le cadre du diagnostic peuvent bénéficier d'une aide financière de l'État de 80 % de leur montant pour les habitations, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité en vigueur.

En complément des aménagements, le dispositif permet également de sensibiliser les habitants aux bons réflexes à adopter avant, pendant et après une inondation, afin de mieux protéger les personnes et les biens.

Déployé progressivement sur les communes du bassin versant du Vidourle, Vidourle ALABRI constitue un outil majeur de la politique de prévention des inondations portée par l'EPTB Vidourle. En agissant à l'échelle de chaque bâtiment, il contribue à renforcer durablement la résilience du territoire face aux épisodes de crue.

Les propriétaires des habitations situées en zone inondable sont invités à contacter la société OSGAPI au 09 74 76 93 52 afin de vérifier leur éligibilité et de prendre rendez-vous pour bénéficier gratuitement de leur diagnostic.

CITOYENNETÉ

L'ACTU EN BREF

SIGNALER UN PROBLÈME SUR LA COMMUNE : PLUSIEURS SOLUTIONS À VOTRE DISPOSITION

Vos signalements nous aident à intervenir plus rapidement et améliorer notre cadre de vie.

CityAll est désormais disponible directement sur le site internet de la commune, sur la page d'accueil. Une solution simple pour celles et ceux qui ne souhaitent pas télécharger l'application ou ne disposent pas de smartphone.

Vous pouvez également contacter les services municipaux pendant les horaires d'ouverture de la mairie.



UNE NOUVELLE APPLI POUR LES JEUNES : DÉFENSE +

Tu viens de te faire recenser ou tu vas bientôt avoir 16 ans ?

Bonne nouvelle : une nouvelle application est désormais disponible pour t'accompagner dans ton parcours citoyen

DEFENSE + remplace l'ancien site majdc.fr et te permet de tout gérer facilement depuis ton smartphone :

- Suivi de ta Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

- Accès à tes documents et informations personnelles

- Gestion de ton profil en toute autonomie

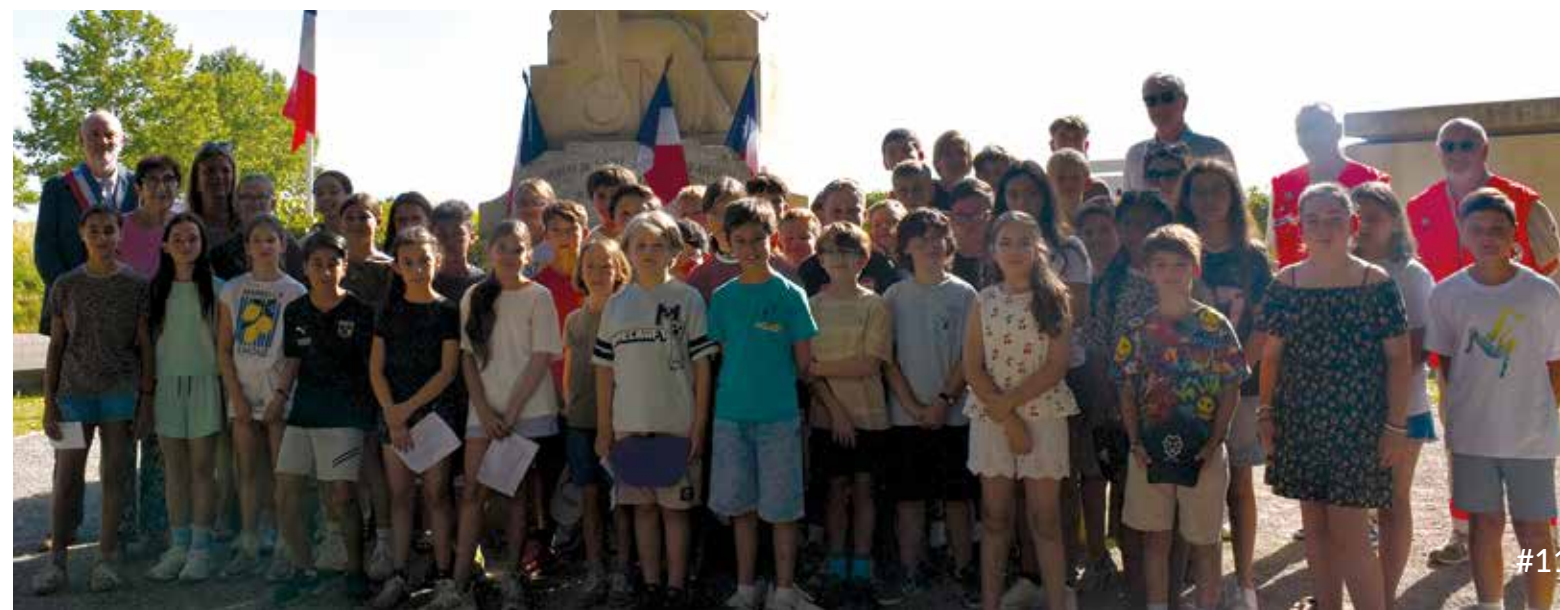
Dès ton recensement, pense à télécharger l'application via le QR code disponible sur le flyer en mairie.

Un outil simple, pratique et essentiel pour suivre ton parcours jusqu'à tes 25 ans.



COMMÉMORATIONS

Les commémorations entretiennent le devoir de mémoire et rendent hommage à celles et ceux qui ont marqué notre histoire. La présence des enfants à ces cérémonies est essentielle pour transmettre aux jeunes générations les valeurs de paix, de liberté et de citoyenneté.





Le dispositif « **Participation Citoyenne** » (anciennement appelé « Voisins Vigilants ») va être relancé au sein de notre commune.

Pour rappel, ce dispositif, soumis à autorisation du Préfet, est une démarche de prévention qui associe les habitants, la Mairie et les forces de l'ordre.

Ses objectifs :

- Renforcer la vigilance collective face à tous risques tels que les agressions, comportements suspects, démarchages en vue d'escroqueries, cambriolages, dégradations et toutes autres incivilités.
- Développer une entraide entre voisins
- Relayer l'information
- Permettre une circulation rapide de l'information afin d'améliorer la réactivité des forces de l'ordre.

Sur volontariat, des « Citoyens référents » seront nommés et identifiés en interne, chacun ayant en charge un secteur prédéfini. Ils seront informés de leur mission et seront en lien avec la municipalité et les forces de l'ordre.

DES NOUVELLES DU CMEJ

Le CMEJ poursuit ses actions avec enthousiasme ! Les jeunes élus, accompagnés par Laure Marcon, adjointe déléguée à l'Enfance et Clément Martin, travaillent actuellement sur deux nouveaux projets. Le premier vise à sensibiliser les habitants au respect de la propreté grâce à des visuels qui seront installés sur les distributeurs de sacs à déjections canines. Le second donnera une nouvelle identité à plusieurs abribus de la commune, avec la création de fresques réalisées en partenariat avec un graffeur : la bouvine sera, par exemple, à l'honneur sur l'abribus Gambetta. Des projets créatifs et citoyens à découvrir prochainement !



Ce dispositif est un outil de prévention, de renseignement et de communication et non un dispositif de surveillance ou d'intervention. Il complète l'action des forces de l'ordre sans jamais s'y substituer.

Si vous souhaitez agir pour plus de tranquillité et le bien de votre commune, votre candidature sera la bienvenue. Nous avons besoin de votre participation !

Une réunion d'information sera organisée après la rentrée, la date vous sera communiquée via les voies d'informations habituelles.

C.C.A.S

L'ACTU EN BREF

■ Le CCAS participe à l'Espace Ressources Aidants afin d'informer et d'accompagner les proches qui soutiennent au quotidien une personne malade, en situation de handicap ou en perte d'autonomie. **À NOTER :** Café citoyen consacré aux aidants en octobre. Stand d'information de l'ERA sur le marché du 16 octobre.

■ À l'automne, le CCAS lancera un nouveau "défi alimentation durable" en partenariat avec le CIVAM. *Objectif :* apprendre à manger plus sain, plus local et plus bio... sans augmenter son budget. Le projet réunira des jeunes du CMJ, d'anciens participants et des habitants volontaires dans une ambiance conviviale. Les modalités d'inscription seront communiquées prochainement.

■ Le CCAS s'est engagé aux côtés de la Ligue contre le cancer pour obtenir le label « Ma Ville se Ligue ». Trois premières actions sont déjà réunies pour décrocher un premier niveau de labellisation. D'autres initiatives seront développées dans les deux prochaines années afin de poursuivre cette démarche de prévention.

■ Le Noël des Aînés. Les inscriptions pour le repas/spectacle et les colis offerts aux aînés de 70 ans et plus sont ouvertes jusqu'au 30 octobre.

LE CCAS POURSUIT SON ENGAGEMENT AU SERVICE DES SAINT-LAURENTAIS

Le nouveau conseil d'administration du CCAS est désormais pleinement mobilisé. Présent au quotidien auprès des habitants, le Centre communal d'action sociale poursuit ses actions de solidarité, de prévention et d'accompagnement. Formation des élus, lutte contre l'isolement, soutien aux personnes les plus fragiles ou encore organisation de moments de convivialité : le CCAS continue d'agir au plus près des besoins des Saint-Laurentais.

DES ÉLUS FORMÉS POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES HABITANTS

Les nouveaux élus du CCAS ont suivi deux journées de formation organisées par l'Union départementale des CCAS. L'objectif : mieux connaître les missions du Centre communal d'action sociale, son fonctionnement, son cadre réglementaire et les dispositifs existants. Ces échanges avec d'autres communes permettent également de partager les bonnes pratiques au service des habitants.

MONALISA : DES VISITES QUI CRÉENT DU LIEN

Dans le cadre du dispositif MonaLisa, des visites de courtoisie sont proposées aux personnes isolées afin de maintenir le lien social.

Les élues référentes, Agnès Da-Silva et Sophie Bernard, saluent l'engagement des bénévoles déjà investis et lancent un appel aux habitants souhaitant rejoindre cette belle chaîne de solidarité. **Vous avez un peu de temps à offrir ? Renseignez-vous auprès du CCAS.**



À VOS AGENDAS : LES ÂÎNÉS FONT LA FÊTE

Le mercredi 19 août, les aînés sont invités à partager une journée conviviale :
Petit-déjeuner aux Prés ;
Animation avec la Pena Mistral ;
Apéritif et repas au Grand Café.
Les inscriptions (journée et transport en bus) se font à l'accueil de la mairie.

Des éventails et bandanas sont en vente à l'accueil de la mairie.



NUMEROS D'APPEL D'URGENCE

119 Enfance en danger
115 Difficultés majeures, absence ou perte de logement, violences conjugales, expulsion
3919 Femmes victimes de violences. Écoute et orientation vers différents dispositifs

3020 Harcèlement scolaire
3018 Cyberharcèlement
0 800 23 13 13 Drogues info service
114 gratuit 24h/24 7j/7 réservé aux personnes malentendantes, malvoyantes et aphasiques

UNE FIN D'ANNÉE RICHE EN ÉMOTIONS ET EN PROJETS

L'année scolaire s'est achevée en beauté avec un spectacle commun réunissant les enfants de l'école maternelle, de l'école élémentaire et du centre de loisirs. Fruit d'une résidence artistique menée tout au long de l'année avec des musiciens, ce projet pédagogique a offert un moment très apprécié. Les arènes, combles pour l'occasion, ont accueilli familles et habitants venus applaudir les enfants.

La soirée s'est ensuite poursuivie dans la cour de l'école autour de la traditionnelle kermesse organisée avec la précieuse participation de l'Association des Parents d'Élèves.



UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LA RENTRÉE

La rentrée 2026 sera marquée par la fusion administrative des écoles maternelle et élémentaire. Clotilde Roque, jusqu'alors directrice de l'école maternelle, assurera désormais la direction de ce nouvel ensemble scolaire, l'école primaire Chloé Dusfourd.

UN PASSAGE VERS UNE NOUVELLE ÉTAPE

Comme chaque année, la commune a souhaité marquer les grandes étapes de la scolarité en offrant un cadeau aux élèves.

À la rentrée, 43 élèves feront leur entrée à l'école élémentaire, tandis que 44 élèves (42 CM2 et 2 CM1) rejoindront le collège. Entourés de leurs familles, ils ont partagé ce moment en présence de M. le Maire, de l'adjointe à l'enfance, de plusieurs élus et des équipes enseignantes. Cette remise de cadeaux s'est achevée autour d'un verre de l'amitié offert par l'Association des Parents d'Élèves.



UNE PAGE SE TOURNE...

La fête des écoles a également été marquée par un moment particulièrement émouvant avec le départ à la retraite de Pascale Aussel, directrice de l'école élémentaire. Entourée de ses élèves, de ses collègues, des familles et des élus, elle a reçu un hommage chaleureux ponctué de belles surprises.

Au gré de ses remplacements effectués dans les écoles du Gard, Pascale arrive à l'école de Saint-Laurent dans les années 1990. Titularisée sur notre commune en 2009, elle est nommée directrice de l'établissement en 2017.

Au fil des années, elle a pris une part active à de nombreux projets qui ont marqué la vie de l'école : création de la neuvième classe, réalisation d'une fresque avec ses élèves dans la cour de l'école, classes de neige... Autant d'initiatives qui témoignent de son engagement auprès des enfants et de la communauté éducative.

Enseignante puis directrice, elle a toujours su être proche de ses élèves,



cherchant à révéler le meilleur de chacun d'eux, avec une autorité naturelle, juste et appréciée de tous.

Après de nombreuses années consacrées à l'éducation des enfants saint-laurentais, l'heure est désormais venue de profiter d'une nouvelle étape de vie.

La Municipalité adresse ses plus sincères remerciements à Pascale Aussel pour son investissement, son

professionnalisme et son dévouement au service de l'école, et lui souhaite une longue et heureuse retraite. Ses élèves, anciens élèves, parents, collègues, personnel communal et élus garderont le souvenir d'une directrice profondément investie dont l'engagement et les qualités humaines auront durablement marqué la vie de l'école.

UNE NOUVELLE FRESQUE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Réalisée avec l'artiste Adec et l'ensemble des enfants, cette œuvre colorée apporte une touche de poésie et de gaieté à la cour de l'école.

Un beau projet collectif rendu possible grâce à l'implication de l'équipe enseignante et des ATSEM, aux côtés des élèves.



NOUVEAU

A l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, une nouvelle signalétique dédiée à la traversée des enfants sera installée à proximité de l'école. Ce dispositif vise à renforcer la sécurité des jeunes piétons et sensibiliser les automobilistes à la vigilance aux abords de l'établissement scolaire.

L'ACTU EN BREF

RENTRÉE SCOLAIRE

Le mardi 1er septembre, la Ville accompagnera la rentrée des élèves de l'école Chloé Dusfourd dans une ambiance conviviale, avec un fond musical pour accueillir petits et grands, ainsi qu'une collation offerte à l'heure du déjeuner.

SAINT LO FOR KIDS

Rendez-vous le 26 octobre au gymnase pour une nouvelle édition de cet après-midi entièrement dédié aux enfants.



UNE BELLE ANNÉE À LA CRÈCHE LE PETIT MONDE

Tout au long de l'année 2025-2026, les enfants de la crèche Le Petit Monde ont partagé de nombreux moments de joie, de découverte et de convivialité. Halloween, la visite du Père Noël suivie d'une agréable soirée avec les parents, l'Épiphanie, avec la galette des rois faite par les enfants, la Chandeleur, le Carnaval ou encore Pâques ont rythmé les saisons, aux côtés d'activités variées : château gonflable offert par Jérémy et Marion Pages, la venue de la mini-ferme avec le soutien de l'APC, pique-niques, portes ouvertes, jeux d'eau et piscine. L'année s'est achevée dans la convivialité avec la kermesse organisée en partenariat avec l'APC et une soirée « auberge espagnole ». Les enfants qui feront leur entrée à l'école ont également reçu un cadeau offert par la commune pour marquer cette nouvelle étape.

À très bientôt, et rendez-vous en septembre pour une nouvelle année pleine de belles aventures !



Le Club ados en sortie au cinéma à Nîmes



ACCUEIL DE LOISIRS ET CLUB ADOS

Tout au long de l'année, l'accueil de loisirs et le Club Ados proposent aux enfants et aux jeunes de nombreuses activités, sorties et moments de partage dans une ambiance conviviale. N'hésitez pas à les contacter pour tout renseignement ou pour inscrire vos enfants.

Accueil de loisirs :
accueildeloisirs@ville-saint-laurent-daigouze.fr

L'ÉCOLE RÉCOMPENSÉE POUR SON ENGAGEMENT NUMÉRIQUE

L'école Chloé Dusfourd a obtenu le Label Numérique – niveau 1, décerné par l'Académie de Montpellier pour les années scolaires 2025 à 2028.

Cette distinction vient reconnaître le développement des usages du numérique au sein de l'établissement, tant en matière d'équipements que d'outils numériques au service des apprentissages. Elle souligne également l'engagement de la commune, qui accompagne l'école dans cette démarche afin d'offrir aux élèves un environnement pédagogique toujours plus adapté aux enjeux d'aujourd'hui.



PROF EXPRESS : UN ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE GRATUIT POUR LES FAMILLES

La Ville met gratuitement à la disposition des familles le service Prof Express, une plateforme d'accompagnement scolaire destinée aux élèves du CP à la terminale. Tout au long de l'année scolaire, des enseignants certifiés par l'Éducation nationale répondent aux questions des élèves par téléphone ou en visioconférence afin de les accompagner dans leurs devoirs. Prof Express propose également plus de 30 000 ressources pédagogiques :

fiches de cours, quiz, exercices, jeux éducatifs et vidéos, accessibles à tout moment pour réviser et progresser à son rythme.

En complément, Ophélie, l'assistante pédagogique basée sur l'intelligence artificielle, aide les élèves à améliorer leurs rédactions et dissertations en leur proposant des pistes de progression.

Ce service est entièrement gratuit pour les habitants de la commune.



PRÉVENTION ROUTIÈRE À L'ÉCOLE

Cette année, la Ville a mis en place un programme de prévention routière destiné aux élèves de l'école élémentaire et de l'école maternelle. Animé par Sébastien Bonnet, moniteur de prévention routière, ce dispositif vise à sensibiliser les enfants à leur sécurité dans la rue et sur la route à travers plusieurs interventions adaptées à leur âge.

Pour les élèves de CE2 et de CM2, quatre ateliers ont été proposés. Le premier, intitulé « L'enfant piéton », avait pour objectif de les sensibiliser aux dangers rencontrés sur les trottoirs et lors de la traversée d'une rue.

Le deuxième, « L'enfant passager d'un véhicule », destiné aux CM2, portait sur les comportements et les règles de sécurité à respecter à l'intérieur d'un véhicule.



La troisième intervention, « L'utilisation de la bicyclette », a permis aux élèves de CM2 d'apprendre les bons comportements à adopter sur la chaussée, ainsi qu'à lire et reconnaître les principaux panneaux de signalisation routière.

Enfin, pour clôturer ce programme, les CM2 ont participé à un dernier atelier consacré à « La maîtrise de la bicyclette », organisé sur un circuit spécialement aménagé et équipé de panneaux routiers. À l'issue de ces ateliers pratiques, les élèves ont passé un test écrit portant sur l'ensemble des notions abordées. Grâce à ses excellents résultats dans

toutes les disciplines, Raphaël Jeanjacques a été sélectionné pour représenter le groupe scolaire Chloé Dusfourd lors du « Challenge Prévention Routière 2026 », organisé à Nîmes le 10 juin dernier.

LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

Pour sa première participation au grand jeu national Les Petits Champions de la Lecture, l'école de Saint-Laurent-d'Aigouze a brillamment relevé le défi. Six élèves de CM1 et CM2 se sont illustrés lors de la finale d'école en lisant à voix haute un extrait de leur choix devant un jury. À l'issue de cette sélection, Alexie et Fayssal ont été distingués, et Fayssal a poursuivi l'aventure jusqu'au second tour de la finale départementale, disputée en avril. Une belle expérience autour du plaisir de lire, de l'expression orale et de la confiance en soi. Félicitations à tous !



LES 130 ANS DE LA MANADE AUBANEL

« Je te confie la Camargue, Folco. Tu la connais mieux que moi. Défends-la. » Frédéric Mistral

Fondée en 1896 par le marquis Folco de Baroncelli, la manade Aubanel est indissociable de l'histoire et du mythe camarguais.

Lou Marquès façonne bien plus qu'un élevage : il invente un pays, codifie ses traditions et donne une âme à la Camargue moderne. Transmise à sa fille Frédérique, dite Riquette, et son mari Henri Aubanel, la manade devient Santenco Aubanel Baroncelli. Leur fils, Pierre, né en 1938, poursuit cette lignée avec passion. En 1968, il fonde sa propre manade, léguée à son décès, en 2018, à ses fils Réginald et Béranger, aujourd'hui garants de ces deux fers, cet héritage vivant.

La manade Aubanel fait pleinement partie de l'histoire de Saint-Laurent-d'Aigouze.

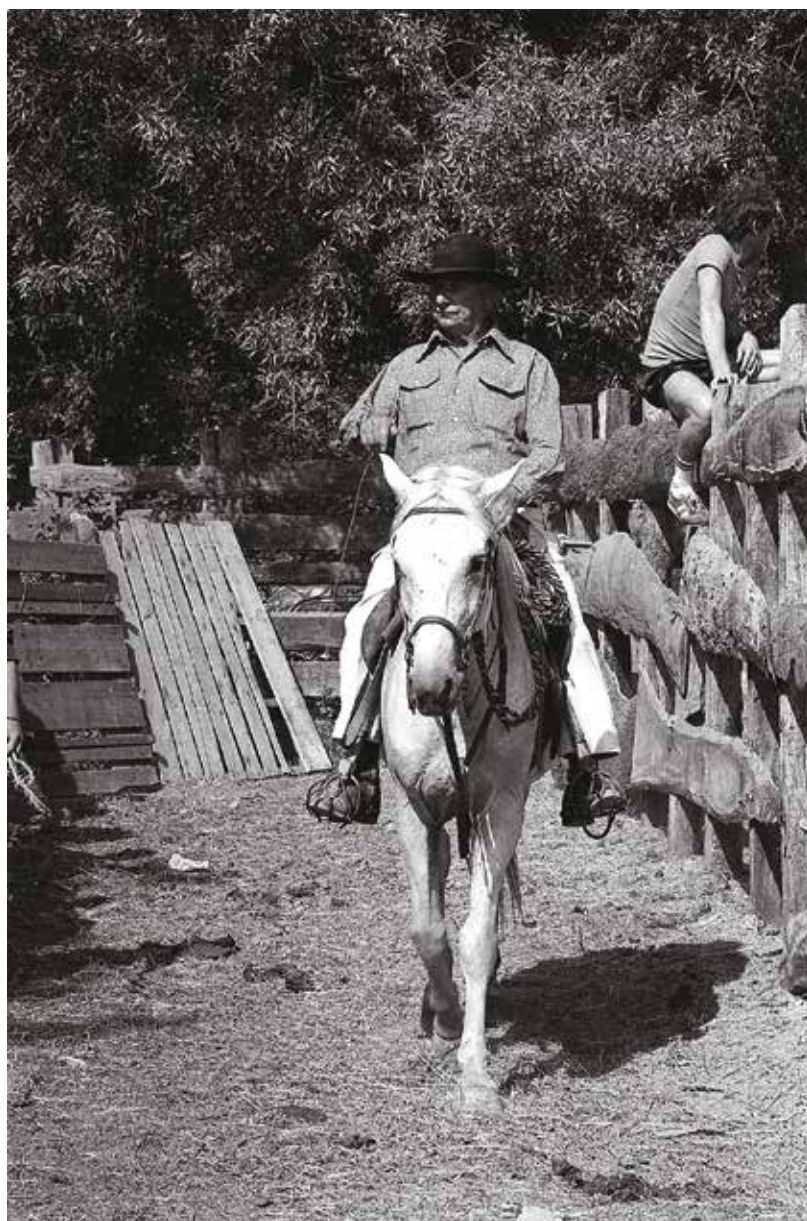
Dès le début du XX^e siècle, ses taureaux marquent les mémoires, comme le redoutable "Prouvenço", souleveur de charrette sur le plan saint-laurentais, ou celui qui donna son nom au club taurin "Lou Bandot".

Dans les années 1970 et 1980, abrivado et bandido rythment les fêtes votives du village, inscrivant la manade au cœur de la vie locale. Manade de rue comme d'arène, évoquons aussi "Vovo", cocardier mythique, statufié aux Saintes-Maries-de-la-Mer, sur cette terre originelle, berceau de la famille et de son histoire.

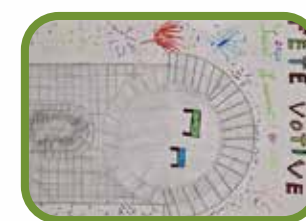
Cette histoire qui rassemble le peuple camarguais incarne une passion familiale transmise et continuée, aujourd'hui encore, de faire battre le cœur de ce pays de légende : la Camargue.



Bandido-1983 - © Marc Leenhardt



Henri Aubanel - 1979- © Marc Leenhardt



FÊTE VOTIVE
2026
DE SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

FÊTE 2026 DE ST-LAURENT-D'AIGOUZE

DU 15 AOUT

DU 15 AOUT

Vendredi 14

En préambule de la Fête organisé par l'Avenir St-Laurentais
21h30 : Inter-villages St Laurent / Lescot & Cie (voir affiche)
Entrée Générale 5€ / tarif réduit 3€ pour les moins de 12 ans qui doivent être **accompagnés**

Samedi 15

Journée Espagnole
12h00 : Animation musicale avec danseuses
13h00 : Concours de Paella en partenariat avec l'ACASL
18h45 : Encierro de toros Espagnols
19h-02h : Apéritif avec **FIESTA GIPSY**
Fin de soirée animée par les **DJ Nzoo & Rubn**

Dimanche 16

Journée animée par la Peña La Provençale
9h : Déjeuner aux prés des Serpentans
12h : Abrivado de la Manades Lescot
Vachette pour la jeunesse
Présentation des Bandes et remise des clés de la ville à la jeunesse par M. le Maire

12h30 : Apéritif musical animé par **DJ Rubn**
16h45 : Course de Taureaux Jeunes et Neufs
Manades Laurent / Saumade / Rousseau / Cougourlier
Entrée Générale 8€ / tarif réduit 5€ / Carte jeune 2€
Vachette pour la jeunesse
Après la course, Bandido
19h30 : Apéritif musical animé par un **DJ**
22h : Toro-piscine avec jeux : 4 vaches et 2 veaux
Entrée Générale 5€ / tarif réduit 3€
Suite de la soirée après le toro-piscine avec un **DJ**

Lundi 17

9h : Déjeuner aux prés des Serpentans
12h : Abrivado de la manade Lescot
Vachette pour la jeunesse
12h30 : Apéritif musical animé par **DJ Rubn**
16h45 : Course de Taureaux Jeunes
Manades Saumade / Mailhan / La Vidourlenque / Blatière
Entrée Générale 8€ / tarif réduit 5€ / Carte jeune 2€
Vachette pour la jeunesse
Après la course, Bandido
19h30 : Apéritif musical animé par **DJ Clauz'l**
21h45 : Spectacle « Les Cowboys en Camargue » (voir affiche)
Organisé par le CT Lou SARRAIE
Suite de la soirée après le spectacle avec **DJ Clauz'l**

Toute la semaine :

- > Déjeuners « tirés du sac » aux prés des Serpentans
 - > Abrivado / Bandido assurées par la manade Lescot
 - > Razeteurs Assurés
 - > Animations musicales et restauration sur place
 - > Champs de Foire
 - > **Service médical et stand prévention santé** présents en Salle du Conseil Municipal
- Tarifs réduits pour les enfants de 5 à 12 ans



L'attention des spectateurs est attirée sur les dangers encourus durant les Abrivado/Bandido.

Pendant la durée de la fête, lors des Abrivado/Bandido, la circulation de tout véhicule motorisés est

STRICTEMENT INTERDITE

sur l'intégralité du parcours

Sous réserves de **MODIFICATION DU PARCOURS**

La direction ne répond pas des accidents

Mardi 18

Journée des Péquélès
Déjeuner offert par la Mairie. Inscription en Mairie **jusqu'au 12 Août**  **rendez vous DIRECTEMENT aux prés**

9h : Déjeuner aux prés des Serpentans
12h : Abrivado de la manade Lescot
Vachette et petit veau pour la jeunesse
12h30 : Apéro Mousse animé par **DJ Rubn**
16h45 : Course de Vaches cocardières
Manades Blatière / Nicollin / St Louis / Raynaud
Entrée Générale 10€ / tarif réduit 5€ / Carte jeune 2€
Vachette et Petit veau pour la jeunesse
Après la course, Bandido
19h30 : Apéritif musical animé par **DJ Clauz'l**
22h : Toro-piscine avec jeux : 4 vaches et 2 veaux
Entrée Générale 5€ / tarif réduit 3€
Suite de la soirée après le toro-piscine avec **DJ Clauz'l**

Mercredi 19

Journée des Ainés
9h : **Déjeuner des Ainés** aux prés à la **Manade Agnel** organisé par le CCAS. Inscription pour le bus, l'apéritif et le repas des Ainés en Mairie **jusqu'au 12 Août**
12h : Abrivado de la manade Lescot
Vachette pour la jeunesse

12h30 : Apéritif musical animé par **Stéphane Damour**
16h45 : Course de ligue
Manades Cougourlier / Rousseau / La Vidourlenque
Entrée Gratuite
Vachette pour la jeunesse
Après la course, Bandido
19h30 : Apéritif musical animé par **Stéphane Damour**
21h30 : Festival de Bandido
Suite de la soirée après le Festival avec **Stéphane Damour**

Jeudi 20

Journée Déguisée
9h : Déjeuner aux prés des Serpentans
12h : Abrivado de la manade Lescot
Vachette pour la jeunesse
Remise de prix au meilleur déguisement

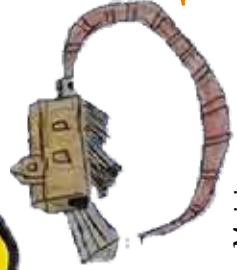
12h30 : Apéritif musical animé par **Sansshow Music**
16h45 : Concours de Manades au Trophée de l'avenir
Souvenir R Chabanon et H Lopez
Manades Blatière / Saumade / Nicollin / St Louis / Mailhan / Laurent / Cuillé /
Entrée Générale 10€ / tarif réduit 5€ / Carte jeune 2€
Vachette pour la jeunesse
Remise des Prix
Après la course, Bandido
Et apéritif offert par M. le Maire et le conseil municipal devant la mairie
19h30 : Apéritif musical animé par **La Jungle**
22h : Toro-piscine avec jeux : 4 vaches et 2 veaux
Entrée Générale 5€ / tarif réduit 3€
Suite de la soirée après le toro-piscine avec **La Jungle**

Expositions

Du Samedi 15 au Dimanche 23 Août
Exposition artistique par l'association «**les peintres en liberté** », Salle Vincent Scotto, Boulevard Gambetta,
Entrée Libre de 10h à 18h30

La Mairie organise toute la semaine à la salle du conseil et à la salle des Arches une exposition des photos de Ludovic Perrier, des œuvres d'Arnaud Chabanon et de Christian Soulier
Vernissage le 15 Août à 12h Salle du conseil
Entrée Libre

**PROGRAMME DONNÉ
SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS**



Vendredi 21

Souvenir Frédéric Fourmaud
Journée à l'Ancienne
9h : Déjeuner aux prés des Serpentans avec la **Peña Camargua**
12h : Abrivado de la manade Lescot
Roussataïo de la Manade Fourmaud
Remise de prix à la plus belle calèche et au plus beau costume
Vachette pour la jeunesse
12h30 : Apéritif musical avec les **Peña Camargua & La Provençale**
16h45 : Course de Taureaux Jeunes
Manades Cavallini / Cuillé / Nicollin / Cyr
Entrée Générale 8€ / tarif réduit 5€ / Carte jeune 2€
Vachette pour la jeunesse
Après la course, Bandido et Roussataïo
19h30 - 02h : Apéritif et soirée animés par **One Music Live & DJ**

Samedi 22

Journée des Classes et des Copains parrainée par les **Vignobles des Sablons**

9h : Déjeuner aux prés des Serpentans
10h : Festival de Ferrades
12h : 2 Abrivados de la manade Lescot
Vachette pour la jeunesse
12h30 : Apéritif musical avec **Sansshow Music**
13h00 : Brasucade offerte par la jeunesse
16h45 : Course de Taureaux Jeunes et Neufs
« Trophée des Sablons »
Manades La Comtesse / St Louis / Julian / Tommy Maire / Sylvéréal / Agnel / Raynaud / Aubanel
Entrée Générale 8€ / tarif réduit 5€ / Carte jeune 2€
Vachette pour la jeunesse
Après la course, Bandido aller/retour (les candéliers)
19h30 - 2h : Apéritif et soirée avec **La Play de DJ Seb**

Dimanche 23

Journée animée par la Peña Camargua
9h : Déjeuner aux prés des Serpentans
12h : Abrivado de la manade Lescot
Vachette pour la jeunesse
12h30 : Apéritif musical avec **Sansshow Music**
16h45 : Course de Taüs Neufs
Manades Blatière / Cuillé / Nicollin
Entrée Générale 10€ / tarif réduit 5€ / Carte jeune 2€
Vachette pour la jeunesse
Remise des Prix avec « Li Cabidoulo du Cailar »
Puis remise des clés de la ville à M. le Maire
Après la course, Bandido

Concours de Boules

Association la Boule Joyeuse

Concours officiels - **Licences Obligatoires**

Samedi 15

Doublette mixte / 150€ tirage à 15h

Dimanche 16 - *Souvenir des disparus*

Triplette mixte / 225€ tirage à 15h

Lundi 17

Doublette montée / 150€ tirage à 15h

Mardi 18 - *Souvenir Michel Papy*

Triplette montée / 225€ tirage à 15h

Mercredi 19

Triplette vétéran / 225€ tirage à 15h

Jeudi 20 - *Souvenir Marius*

Doublette promotion / 150€ tirage à 15h

Vendredi 21

Doublette mixte / 150€ tirage à 15h



CULTURE ET FESTIVITÉS TAURINES

L'ABRIVADO DE LA CARBONNIÈRE

Le 12 avril, la traditionnelle abrivado de la Carbonnière, organisée par le Comité des Fêtes, a rencontré un franc succès et animé les rues du village dans une ambiance conviviale.

LE PRINTEMPS DES ROYALES

Le Club Taurin Lou Bandot a ouvert la saison avec le Printemps des Royales. Les différentes journées ont confirmé l'attachement du public à ce rendez-vous, dont la finale se déroulera le 30 août (à retrouver en détail dans les pages « Associations »).

LES 9 ET 10 MAI

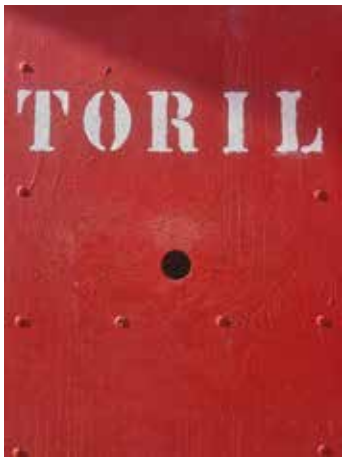
Le Club Taurin Lou Sarraïé a proposé un week-end taurin mêlant courses et animations. Cette édition restera marquée par la première course organisée en hommage à Pierre Vidal, saluant son engagement en faveur des traditions camarguaises.



LA SAISON SE POURSUIT

Les rendez-vous estivaux ont pris le relais avec les taureaux piscine proposés par l'ASL, les courses de taureaux jeunes et neufs ainsi que les spectacles en nocturne. Point d'orgue de la saison, la fête votive débutera dès le 14 août avec l'intervillage de la jeunesse avant une belle semaine de festivités où traditions et Fe di Biou rythmeront la vie du village. Une édition qui accordera une place particulière au souvenir de Frédéric Fourmaud, dont la mémoire accompagnera ces célébrations.

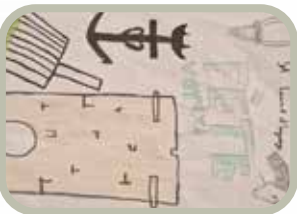
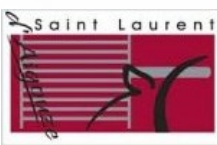
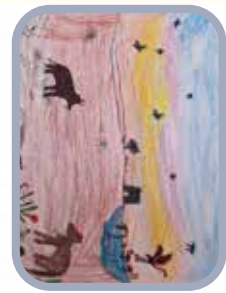
Ayoub El Moussaoui, conseiller municipal délégué aux festivités taurines, dresse le bilan d'un début de saison porté par le dynamisme des associations taurines saint-laurentaises et de leurs nombreux, et indispensables, bénévoles. Ces manifestations ont une nouvelle fois rassemblé un public fidèle autour de nos traditions



Printemps des Royales - Manade Cuillé frères



DU 15 AU 23
A O Û T



AVEC LA PARTICIPATION DES ENFANTS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CHLOÉ DUSFOURD DE SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

Le premier semestre 2026 a marqué la mise en place d'une équipe municipale partiellement renouvelée. Dans le domaine de la culture et du patrimoine, Philippe Auger a succédé à Laure Perrigault-Launay, dont le travail et l'engagement ont permis de faire de ces rendez-vous culturels des temps forts incontournables, appréciés pour leur qualité et leur diversité. Qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée, ainsi que toute son équipe, pour avoir porté cette dynamique à un tel niveau.

Après le temps nécessaire à la prise de fonctions et fidèle au principe selon lequel « on ne change pas une équipe qui gagne », les animations phares de l'année ont naturellement été reconduites.

LA FÊTE DU SOLEX

La traditionnelle Fête du Solex, organisée dans le cadre de la brocante du 8 mai, a une nouvelle fois rencontré un beau succès. Elle continue à faire sa place comme un évènement incontournable. Des arènes à la martelière sur le Vidourle, en passant par la Tour Carbonnière, pas moins de 40 participants sont partis à la (re)découverte d'un itinéraire riche en paysages typiques de notre patrimoine.



LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin, trois groupes amateurs et un DJ local se sont réunis pour la Fête de la Musique, offrant une soirée conviviale et festive, autour des rythmes entraînants du rock 'n roll.



Kémas

LES NUITS D'ÉTÉ

Les Nuits d'été, lancées début juillet, ont animé Saint-Laurent chaque vendredi avec le concours des cafetiers.



En ouverture, les Gêmeaux

LA SOIRÉE DU TERROIR

Organisé par le Comité des fêtes, cet évènement phare des animations estivales sur la commune, a une nouvelle fois réuni habitants et visiteurs autour des spécialités locales dans une ambiance chaleureuse et musicale.

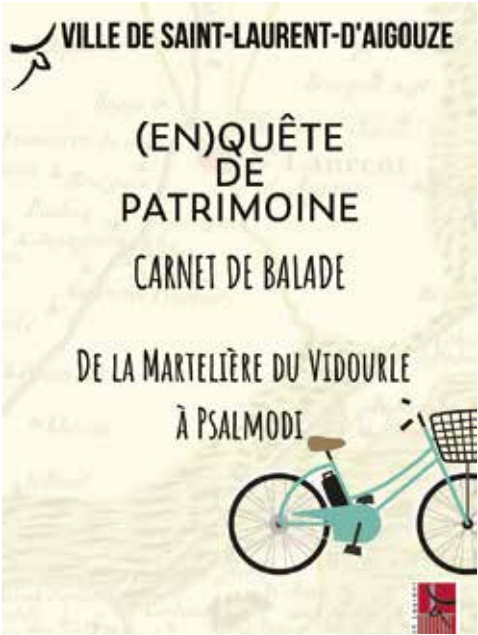
Le feu d'artifice, initialement prévu ce soir-là, a dû être annulé en raison des conditions météorologiques. Il sera tiré le 12 décembre, à l'occasion du Marché de Noël.

La municipalité travaille à trouver à une solution plus pérenne pour les années à venir, afin d'adapter cette manifestation aux contraintes climatiques de plus en plus fréquentes.



NOUVEAUTÉ

L'opération « Mai à vélo », proposée par les commissions développement durable, sport et culture & patrimoine, a permis à une quarantaine de participants de parcourir un itinéraire d'une vingtaine de kilomètres à la découverte des paysages, du patrimoine, de la faune et de la flore de notre territoire, le tout agrémenté d'un carnet de balade à retrouver en téléchargement sur le site internet de la commune.



A vos agendas !

Le second semestre s'annonce tout aussi animé avec **les Journées Européennes du Patrimoine, le 19 septembre**. Le travail est en cours pour vous proposer une découverte originale du village, qui vous invitera à le redécouvrir. Les pierres, les façades et les détails oubliés murmurent encore quelques secrets....

A cette occasion se déroulera la journée d'accueil des nouveaux arrivants (Plus d'infos à venir concernant les inscriptions)

En octobre devrait être programmé un week-end de cinéma intergénérationnel qui plait tant, avant de retrouver, en décembre, les traditionnelles festivités de Noël qui illumineront une nouvelle fois le cœur du village.



ZOOM SUR L'AGENDA CULTUREL DE LA RENTRÉE 2026

De septembre à décembre 2026, les médiathèques Terre de Camargue proposent une programmation renouvelée pour tous les publics.

Les médiathèques André-Chamson à Aigues-Mortes, Ernest-Hemingway au Grau-du-Roi et Liliane-Granier à Saint-Laurent-d'Aigouze rythment le semestre avec de nombreux rendez-vous pensés pour tous les publics, des plus jeunes aux adultes. À Saint-Laurent d'Aigouze, on retrouve notamment le spectacle jeune public « Léon Doudou » le mercredi 30 septembre dans le cadre du « Temps des bébés », les séances régulières d'éveil musical et de « Bébés joueurs » ou encore les festivités de Noël avec « Cherchons la neige » le samedi 19 décembre.

Le programme complet sera prochainement disponible en ligne.
<https://www.terredecamargue.fr/vivre-ici/mediatheques/>

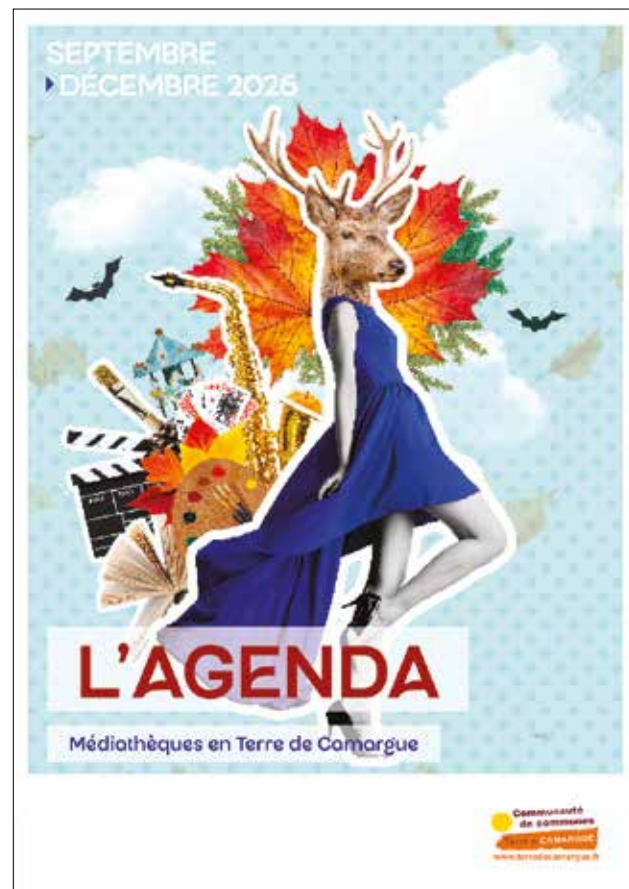
INSCRIPTIONS À LA CANTINE SCOLAIRE : ANNÉE 2026/2027

Les restaurants scolaires sont fermés jusqu'au 21 août. Les inscriptions pour l'année 2026-2027 ouvrent à compter du lundi 24 août.

Le bureau d'inscription de l'école Chloé Dusfourd sera ouvert comme suit :

- Du 24 au 31 août : 7h30 à 13h30,
- Du 1^{er} septembre : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 11h et de 14h à 16h.

Le portail familles ouvrira à partir du 14 septembre. Son activation est conditionnée à la vérification préalable des coordonnées par le service.



Pour créer un compte, il convient de se rapprocher du bureau d'inscription du restaurant scolaire de son enfant. Les différents moyens de paiement sont :

- Chèques et espèces au bureau,
- Prélèvements automatiques après mise en place avec la responsable de site,
- Portail famille après création du compte par la responsable de site.

Informations pratiques :

- Bureau d'inscription de l'école Chloé Dusfourd : 04 66 71 94 55 et 06 79 77 36 27
- Courriel : restaurant.dusfourd@terredecamargue.fr
- Portail Familles : restauration-terredecamargue.portail-familles.app

En savoir plus sur la restauration scolaire : site de la Communauté de Communes : <https://www.terredecamargue.fr/vivre-ici/restauration-collective/restauration-scolaire/>

ORGANISATION DES POINTS DE TRI À SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE

Pour des raisons de sécurité, la Communauté de communes Terre de Camargue est contrainte de supprimer deux points tri situés à Saint-Laurent-d'Aigouze, rue Joseph d'Arbaud et rue Miréio, ces équipements étaient implantés sur des voies de circulation ne permettant pas le passage des camions de collecte dans de bonnes conditions.

Les habitants des quartiers concernés sont invités à utiliser les points tri les plus proches, notamment ceux situés avenue Casimir et Jacques Raynaud et rue Robert Florentin.

Les usagers qui le souhaitent peuvent également demander un bac jaune pour le tri des emballages en contactant le service Environnement.

Retrouvez l'ensemble des points tri sur la carte interactive :
<https://www.terredecamargue.fr/vivre-ici/dechets/>



Pour toute question ou difficulté, contactez le numéro vert de l'Environnement au 0800 004 227 (appel gratuit) ou écrivez à environnement@terredecamargue.fr.

TOUR CARBONNIÈRE : L'EAU POTABLE SÉCURISÉE POUR LES DÉCENNIES À VENIR

Le chantier de contournement de la Tour Carbonnière est désormais achevé. La nouvelle conduite d'adduction en eau potable, qui alimente Aigues-Mortes et Le Grau-du-Roi, a été mise en service avant l'été, conformément au calendrier fixé par la Communauté de communes Terre de Camargue.

L'ancienne canalisation, installée en 1960 dans les voûtes du monument médiéval, présentait un état de corrosion avancé menaçant la continuité de l'alimentation en eau du territoire en pleine saison estivale. Pour y remédier, un tracé entièrement nouveau de

3,5 kilomètres a été créé, contournant la Tour Carbonnière via la RD 979 jusqu'au réservoir de Malamousque, sans aucune intervention sur l'ouvrage patrimonial.

Engagés en février 2026, les travaux ont consisté à poser une canalisation en polyéthylène haute densité, notamment par forage dirigé sous le Vistre et sous le canal du Rhône à Sète, dans le respect de la Charte Qualité nationale des réseaux d'eau potable et des protections environnementales du site (Natura 2000, ZNIEFF, site Ramsar, Parc Naturel Régional de Camargue).

Avec cette opération de 3,6 millions d'euros HT, pour laquelle des demandes de subventions ont été déposées, Terre de Camargue sécurise durablement l'approvisionnement en eau potable d'un territoire dont la population est multipliée par cinq chaque été.

« Ce chantier, c'est la garantie que chaque habitant, chaque estivant, pourra compter sur une eau potable de qualité cet été et pour les décennies à venir. ». Thierry Féline, Président de la CC Terre de Camargue.



ASSOCIATIONS : UN PARTENARIAT ESSENTIEL AVEC LA COMMUNE

Le dynamisme de la vie associative constitue une richesse précieuse pour notre commune. À travers leurs actions, les associations participent activement à l'animation du territoire, au développement du lien social et à la qualité de vie des Saint-Laurentais.

Afin de soutenir cet engagement, la commune accompagne les associations de différentes manières : attribution de subventions, mise à disposition et entretien d'équipements municipaux, prêt de matériel, soutien logistique et technique lors des manifestations, ainsi que relais des initiatives associatives sur les supports de communication municipaux.

Cet accompagnement s'inscrit également dans un partenariat avec d'autres collectivités. La Communauté de communes Terre de Camargue met notamment à disposition certains équipements et des écocupes pour les manifestations. De son côté, le Syndicat Mixte Pic et Étang (SMPE) peut accompagner les organisateurs sur les questions liées à la gestion des déchets, au tri, au matériel et aux bonnes pratiques pour des événements plus respectueux de l'environnement.

Le service communication de la commune est également à la disposition des associations pour valoriser leurs actions et leur offrir une visibilité auprès du public. Pour que cet accompagnement soit pleinement efficace, il est indispensable que les associations transmettent en amont les informations relatives à leurs manifestations, accompagnées des affiches, visuels et éléments utiles à leur diffusion.

En contrepartie des aides financières et matérielles accordées, les associations sont invitées à maintenir à jour leurs documents administratifs, à transmettre les bilans nécessaires lorsque des subventions sont attribuées et à mentionner le soutien de la commune ainsi que celui de ses partenaires lorsque cela est approprié sur leurs différents supports de communication.

À NOTER

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre
de 9h30 à 12h30
Sur la place

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (Délibération 2026-31 du CM du 27 avril 2026)

Adrenalteam : 800 €
APE « Les enfants de Saint-Laurent » : 500 €
APE du collège d'Aigues-Mortes : 500 €
ASLEC : 4500 €
ASLY - Yoga : 200 €
Association des Commerçants et Artisans Saint-Laurentais (ACASL) : 1000 €
Café Citoyen : 450 €
Camargue Boxing : 150€
Chorale les Mankpad'r : 300€
Club de Musculation : 400 €
Club de gymnastique : 450 €
Club Taurin Lou Bandot : 2000 €
Club Taurin Lou Sarraïé : 1300 €
Comité des Fêtes : 52000 €
Coopérative école élémentaire : 600 €
Coopérative école maternelle : 600 €
Delta FM : 300 €
Don du sang : 150 €
Ecole de rasateurs Terre de Camargue « Kévin Bruguière » : 250 €
FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants) : 150 €
Handball Terre de Camargue : 200 €
Karaté Goju Ryu: 150 €
La Boule Joyeuse : 800 €
La Pause Pastrouille : 150 €
La Vie Rose : 300 €
Le Cercle Langue d'Oc : 500 €
Les archers de petite Camargue : 350 €
Les chats libres Saint-Laurentais : 400 €
Les peintres en liberté : 300 €
Li Coutet Negre : 700€
Littoral Camargue Basket : 550€
Olympique Saint-Laurentais : 1150€
Tennis club Saint-Laurentais : 1000€
Tennis de Table : 1200€

LA LIGUE CONTRE LE CANCER À SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

Présente tous les 3èmes mercredis du mois, à la mairie, la permanence de 9h à 12h est ouverte à tous, malades et proches aidants, sur RDV au 06.51.13.42.31 ou sans RDV.

La Ligue contre le cancer poursuit 4 missions essentielles :
- La Prévention
- La Recherche
- L'aide aux malades
- La mobilisation sociétale

Sur le territoire de Terre de Camargue, elle propose diverses aides aux personnes touchées par la maladie et à leurs proches aidants : des soins oncologiques de support (soutien psychologique, groupe de parole, activité physique adapté), et des activités de mieux être (réflexologie, sophrologie, socio-esthétique), une aide financière ponctuelle, une aide à domicile, l'accompagnement des troubles cognitifs, etc...

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE, UNITÉ DE PETITE CAMARGUE

L'Unité Locale de la Croix-Rouge française Petite Camargue avec un siège social au Grau-du-Roi et administratif à Saint-Laurent-d'Aigouze est en pleine restructuration depuis mars 2025. L'accueil, l'écoute et l'orientation (A.E.O.) des sans-abris se poursuit au Grau-du-Roi, tous les lundis de 13h30 à 16h30 ainsi qu'une permanence médicale une fois par mois.

La Boutique solidaire à Saint-Laurent-d'Aigouze sera ouverte tous les mercredis de 09h00 à 12h00 à partir de septembre 2026 sauf les jours fériés et juillet-août. Le déménagement est reporté courant 2027.

Nos bénévoles interviennent tous les mercredis de 15h à 17h à l'Ehpad d'Aigues-Mortes pour des animations ludiques.

Nous sommes représentés aux CCAS de : Aigues-Mortes, Saint-Laurent-d'Aigouze, Aubord, Vergèze, Uchaud et Aimargues.

Le pôle secourisme est de nouveau opérationnel depuis le mois de mars 2026 ; les équipier.ères secouristes étaient présents lors de diverses manifestations à Vauvert, Aigues-Mortes, Nîmes, Codognan, Vergèze, Aramon et Saint-Laurent-d'Aigouze et seront présents pendant toutes les festivités de la fête votive du village.

Nous avons également aidé nos collègues de Charentes Maritimes après le passage de la tempête Nils. Avec pour l'instant le matériel de la direction territoriale du Gard et de Vergèze.



Des actions sont également proposées pour l'information au public, dans le cadre des campagnes nationales :

- Mars bleu (sensibilisation au dépistage du cancer colo-rectal)
- 31 Mai : journée mondiale contre le tabac
- Septembre en Or (recueil de fonds pour la recherche contre les cancers pédia-triques)
- Octobre rose (sensibilisation au dépistage des cancers féminins)
- Le Challenge des Gentlemen en Novembre (sensibilisation au dépistage des cancers masculins)
- Mois sans tabac en Novembre

Pour la réalisation de ces actions, nous nécessitons toujours des bénévoles. Si vous avez du temps et l'envie d'apporter votre contribution à une belle cause, rejoignez-nous.



L'achat de notre propre ambulance (30 000 € minimum, d'occasion) est en projet, d'ailleurs, nous sommes à la recherche de sponsors sur le territoire qui s'étend dorénavant de Vauvert au Grau-du-Roi.

L'équipe de Petite Camargue était présente en soutien humain et matériel lors de la Féria de Pentecôte à Nîmes (secouristes, logisticien.nes, gestion de l'hébergement pour les 80 bénévoles des autres départements).

Le pôle formation est aussi actif depuis mars 2026 ; les prochaines séances de formation PSC (premiers secours citoyen) auront lieu les 05 septembre au Grau-du-Roi et 05 décembre à Saint-Laurent-d'Aigouze, nous avons énormément de demandes (la session

du 20 juin s'est très vite rempli) et réfléchissons à mettre en place d'autres dates en octobre et novembre 2026.

Tous les dons sont les bienvenus, nous avons besoin de vous bien plus que vous ne le pensez...

Contact :

René ROUX - Président U.L. Petite Camargue
06 25 95 30 71

- ul.petitecamargue@croix-rouge.fr
- rene.roux@croix-rouge.fr



CAMARGUE TENNIS DE TABLE

Que dire de cette saison qui restera dans les annales du club, tant sur le plan sportif que sur le plan de la convivialité et du plaisir. En effet, l'objectif principal était de faire monter d'une division notre équipe 2, et ce fut chose faite. Mais d'autres objectifs étaient tout aussi importants. La progression de nos jeunes joueurs, qui pour les meilleurs d'entre eux vont évoluer en équipe 1 et en équipe 2 la saison prochaine, la création d'un tournoi amical de doubles, des participations à des compétitions loisirs vétérans ou jeunes, et surtout des entraînements de qualité. Tout cela a été réalisé et certains résultats sont venus récompenser tout le travail et l'investissement des bénévoles et éducateurs. La 2e place de Simon au tournoi de Méjannes le Clap en catégorie 500, le podium de Josiane et Serge aux tournoi vétérans de St-Christol, la magnifique 3e place



du Challenge Gatien avec Hadrien et Jocelyn qui réunissaient 32 équipes dans leur catégorie, et surtout toute la partie convivialité avec gâteaux des rois, fête du club à Noël, sorties au tournoi mondial de Montpellier et aux matchs de Pro A à Nîmes.

Un club qui bouge, qui se diversifie dans ses offres et où le seul maître mot est PLAISIR. Venez nous rejoindre.
Contact 0675991407 - Rudy Therond

ASLY

À la rentrée, l'Association Saint-Laurentaise de Yoga vous propose des séances de Hatha Yoga animées par Virginie chaque mardi et/ou jeudi, de 17h45 à 19h15 à la salle annexe du gymnase.
L'ASLY sera présente le 05/09 à la matinée des associations.
Renseignements : 0619 04 67 51 / 06 88 81 10 65
asly30220@gmail.com



LES PEINTRES EN LIBERTÉ

A l'occasion de la fête votive de Saint-Laurent-d'Aigouze, l'association « Peintres en Liberté » organise son habituelle exposition, du 15 au 23 août à la salle Vincent Scotto.
> Cette exposition « Saint-Laurent en fête » sera ouverte tous les jours de 10h30 à 19h30.
Nous aurons le plaisir de vous présenter les différents tableaux réalisés par les adhérents et adhérentes de notre association : aquarelles, peintures à l'huile et acrylique, dessins et pastels.
Une seconde exposition se tiendra du 23 au 31 octobre 2026. Nous y reviendrons ultérieurement.



LES MANKPAD'R VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE !

Une nouvelle saison s'achève pour la chorale Les ManKpad'R, riche en musique, en bonne humeur et en moments de partage. Vous aimez chanter, fredonner sous la douche ou simplement passer un bon moment dans une ambiance conviviale ? Alors n'hésitez plus : rejoignez-nous dès la rentrée de septembre !
Aucune expérience musicale n'est nécessaire, seule l'envie de chanter et de partager compte. Notre chorale accueille avec plaisir toutes les personnes désireuses de vivre une belle aventure humaine et musicale. Que vous soyez débutant ou chanteur confirmé, vous serez les bienvenus pour partager des répétitions joyeuses, des fous rires et de beaux projets tout au long de l'année.
En attendant de nous retrouver à la rentrée, toute l'équipe des ManKpad'R vous souhaite un très bel été ainsi qu'une magnifique fête votive, placée sous le signe de la convivialité, de la musique et de la bonne humeur.
Bel été à toutes et à tous, et à très bientôt en chanson !
Les ManKpad'R : une chorale où l'on chante sérieusement... sans jamais se prendre au sérieux !

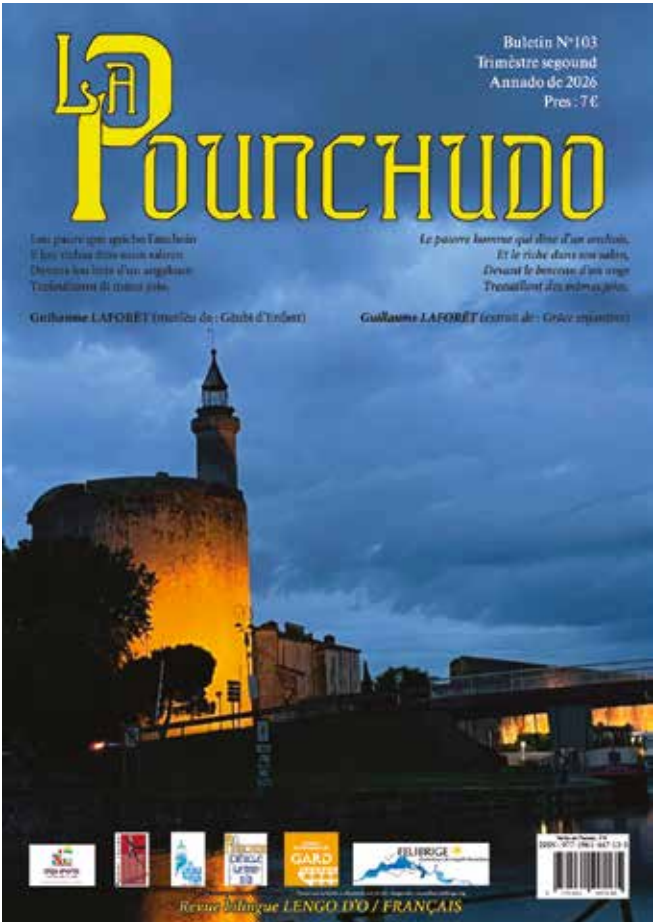
CERCLE LANGUE D'OC DU CANTON D'AIGUES-MORTES

Chers amis du Cercle Langue d'Oc et chers « Coutet-Negre », nous avons édité le numéro 103 du bulletin trimestriel « La Pouchudo », beau support culturel bilingue en langue d'Oc et français, de 40 pages couleurs, agrémenté de photos.
Les affiliés au Cercle l'ont reçu chez eux, si vous voulez nous rejoindre n'hésitez pas à contacter notre secrétaire (contact ci-dessous).
Le bulletin « la Pouchudo » ainsi que l'enseignement de la langue d'Oc sont gratuits pour les affiliés au Cercle Langue d'Oc.
(Les cours se dispensent à l'école Charles Gros d'Aigues-Mortes, tous les mercredis de 16h à 18h pour tous niveaux. La rentrée 2026/2027 sera le mercredi 16 septembre).

Pour tout renseignement : Chez Mme Sylvia PUIG – 4, impasse Bir Hakeim - 30220 Aigues-Mortes – Tél. : 04.66.53.46.65 – 06.47.55.75.99.
Mail : cerclelanguedoc@orange.fr

Nous vous souhaitons un bel été et d'agréables vacances, avec nos amitiés aigues-mortaises, camarguaises et félibréennes,
Le président : Gabriel Brun

Cars sòci dóu Ciéucle Lengo d'O dóu Cantoun d'Aigo-Morto e car Coutet-Negre,
Vous souvetan, en tóuti, un bèl estiéu e de doucinèlli vacanço, emé nòstis amista aigo-mourtenco, camarguenco e felibrenco,
Lou Cabiscòu : Gabriéu Brun



CAFÉ CITOYEN

Un succès total pour la sortie proposée par le Café Citoyen au Domaine du Petit St Jean Nous étions 45 sur 2 journées, accueillis par notre excellent guide naturaliste Christian Cau, dans le domaine d’agroécologie géré par la Tour du Valat, institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes. Ce domaine conjugue agriculture innovante et conservation de la nature en Camargue.

L’agroécologie consiste à sélectionner des variétés adaptées au changement climatique, à privilégier la biodiversité, à pratiquer des cultures associées et avec des engrais verts. N’oublions pas qu’un arbre adulte c’est 25 kg de CO2 absorbés par an.

Christian Cau, guide en pays depuis de nombreuses années, féru d’histoire et de botanique nous a vraiment fait partager sa passion de la Camargue.

> **Le prochain Café Citoyen aura lieu le jeudi 15 octobre, avec pour thème « L’aide aux Aidants »,** indispensable en particulier si on a des proches présentant des troubles psychiques.

> **En novembre, Alex Conil, accompagné de chanteurs et musiciens, nous rappellera les apports des années 1970 dans notre société d’aujourd’hui.**



LES AMIS DU TEMPLE

Le 9 Mai, l’ensemble Sarabande s’est produit dans le Temple de Saint-Laurent. Ces musiciens passionnés, professionnels et amateurs ont interprété des morceaux de musique ancienne, des XVIIème et XVIIIème siècles : Bach, Telemann, Vivaldi. Des interprétations jouées sur des instruments d’époque ou sur des copies : violoncelle, clavecin, flûte à bec. Les notes s’envolaient, tristes ou joyeuses selon les sentiments des compositeurs. Parfois on pensait s’immiscer dans les conversations intimes d’oiseaux bavards.

Le 12 juin, Laurence Nicolas, anthropologue en parfaite harmonie avec son auditoire a fait revivre Beauduc lors de sa conférence :” Beauduc, l’Utopie des Gratte-Plage”. Aux maisons de pêcheurs construites en durs, se sont greffées des cabanes, puis des caravanes, des bus... Les familles, les amis se regroupaient et vivaient des moments de bonheur partagé en étroite communication avec la nature. Mais cette prolifération a inquiété le Conservatoire du Littoral qui a procédé à sa destruction quasi-totale.

Conférences à venir :

- > **Fin septembre, Patricia Carlier, anthropologue-ethnologue, fera une conférence sur “SEL dans la Baie d’Aigues-Mortes”.**
- > **Le 20 novembre Bruno Dufay, docteur en Intelligence Artificielle, nous expliquera “l’intelligence artificielle”, salle Vincent Scotto.**



ASSOCIATION CULTURELLE « ASLECS »

AU PROGRAMME DE LA RENTRÉE 2026-2027

■ **Frédéric Ivassich vous propose des cours de piano :** forfait annuel de 30 cours, pour enfants, adolescents et adultes. Les cours se déroulent dans les locaux de l’école de piano, le mardi après-midi et en soirée, ainsi que le mercredi matin. Tout au long de l’année, les élèves progressent dans une ambiance conviviale et adaptée au rythme de chacun. Par ailleurs, l’école de piano « Lo Piano San Lauren » propose également une formule d’inscription sans engagement, permettant à chacun de découvrir ou de reprendre le piano en toute liberté.

Contact - Frédéric Ivassich : 06 51 78 52 39

■ **Nouveaux : des cours créatifs sur du bois flotté avec Jean-Philippe**

« Je suis un créateur de personnages en bois flotté. Mon souhait est d’animer ces bouts de bois, d’éveiller les personnages et de sentir leur souffle. Avec un peu de patience, de méthodes et pas mal de rêveries, le bois et le métal peuvent rendre beaucoup d’émotions. Une telle aventure se partage et j’ai vraiment envie d’animer des ateliers où chacun pourra créer son propre univers. Alors rêvons ensemble. »

Cours d’1h30 pour enfants et adultes à partir de 9 ans
Contact - Jean-Philippe : 06 73 51 94 87

■ **Nous vous attendons pour les ateliers de théâtre :**
Adultes - le mercredi soir de 18h30 à 20h – 20h30 //
Enfants de 7 à 11 ans - le mercredi de 17h15 à 18h15

■ **Et les ateliers Mosaïque :**
Un samedi matin par mois (cours à la carte)
Contact – Choupette : 06 26 15 55 41

La saison se clôturera en juin par un gala dans la salle Vincent Scotto, offrant à chaque élève l’occasion de partager le fruit de son travail devant les familles et le public.



CLUB TAURIN LOU BANDOT

Le XXIX^{ème} Printemps des royales s’est terminé le 08 mai. Le bureau a pu procéder au dépouillement des votes du jury, voici les gagnants :
Trophée Guy Hugon : Manade Cuillé.
Rasateurs : ex-aequo : Hamed Boudiaf et Hugo Sanchis.

> **Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 30 août pour la finale qui sera suivie de la remise des prix et d’un apéritif offert afin de clôturer la saison taurine du club taurin.**





Après une année blanche, la Compagnie Sud et Jardin fait son retour avec un nouveau bureau et une nouvelle direction artistique, assurée par Magali, professeure aux cours Florent de Montpellier, et bien sûr ... de nouveaux spectacles pour la saison à venir.

Pour les intéressés, cette année, la compagnie proposera des formules courtes de stages de théâtre pour les adultes et les ados à partir de 15 ans. Vous souhaitez améliorer votre prise de parole en public ou votre maîtrise de l'anglais à l'oral ou simplement découvrir l'univers du théâtre sur quelques jours... Venez à notre rencontre à la journée des associations le 5 septembre sur la place.

Contact : ciesudetjardin@free.fr



LA VIE ROSE TOUJOURS DANS LES DÉFIS

Après un début d'année bien rempli : le championnat de France d'aviron indoor section Avirose, le loto, l'assemblée générale, la participation à la course pédestre « la Montpelliéraine », diverses activités telle que le théâtre, la mosaïque, la cuisine ou encore la marche, nous poursuivons avec des soirées pique-nique sur la plage, mais aussi une initiation aviron à la base nautique du Grau du Roi en août.

> Dans notre agenda également : **Octobre rose et, le 28 novembre, le challenge Sud Avirose**, qui aura lieu au gymnase de Saint-Laurent et sera suivi d'une soirée. Nous sommes toujours présentes pour apporter du bien être aux dames touchées par un cancer féminin. Nous avons hâte de vous retrouver à la rentrée avec de nouvelles activités. Nous adressons nos remerciements à la municipalité pour la mise à disposition d'une salle, qui permet aux dames d'aller ramer à leur convenance, et d'organiser nos ateliers.



ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS SAINT-LAURENTAIS

1^{ÈRE} JOURNÉE DU BIEN-ÊTRE ET DE LA BEAUTÉ

L'Association des Commerçants et Artisans, l'ACASL, a le plaisir de vous présenter la première édition de la « Journée du bien-être et de la beauté ».

> Elle se tiendra le samedi 19 Septembre 2026 à la Salle Vincent Scotto, de 10h à 18h.

De nombreux stands seront animés par des praticiens qualifiés qui vous feront découvrir leur univers. Il vous sera possible d'apprécier et de ressentir leur pratique sur place. Des conférences auront lieu tout au long de cette belle journée pour échanger directement avec les praticiens. Cet évènement sera l'occasion de partager un moment convivial et d'explorer de nouvelles pratiques autour du « Bien-être et de la Beauté », de profiter de nombreuses surprises avec de jolis lots à gagner. Une restauration à thème vous sera aussi proposée sur place. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour cette première édition.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS ET EN SOLIDARITÉ !

Alors que l'année scolaire 2025-2026 s'achève, je souhaite, au nom de l'Association des Parents d'Élèves de Saint-Laurent-d'Aigouze, adresser mes remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de nos actions. Je tiens tout particulièrement à remercier les bénévoles qui se sont mobilisés tout au long de l'année. Leur disponibilité, leur enthousiasme et leur investissement ont permis d'organiser de nombreuses manifestations au profit des enfants de nos écoles. Je remercie également les membres du bureau qui m'accompagnent dans cette belle aventure associative.

La Fête des Écoles a une nouvelle fois été un moment fort de cette année scolaire. Grâce à la participation des familles, des enseignants, des bénévoles et de nos partenaires, cette soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale, offrant de merveilleux souvenirs à nos enfants. Les résultats de nos actions nous permettent d'être fiers du travail accompli. En fin d'année, l'APE a reversé 22 € par enfant aux établissements scolaires, soit 2 332 € pour l'école maternelle et 4 268 € pour l'école élémentaire. Au total, ce sont 9 600 € qui auront été consacrés aux écoles et aux projets pédagogiques des élèves durant l'année scolaire 2025-2026.

Je souhaite également adresser un message particulier à Mme Pascale Aussel à l'occasion de son départ à la retraite. Après de nombreuses années au service des enfants et de l'école, elle entame un nouveau



chapitre de sa vie. Je lui souhaite une retraite heureuse, riche en projets, en découvertes et en moments précieux auprès de ses proches. Enfin, j'invite toutes les familles à participer à notre Assemblée Générale qui se tiendra le vendredi 18 septembre à 19h30 à la Maison du Peuple. Ce rendez-vous sera l'occasion de revenir sur l'année écoulée, de présenter nos projets futurs et d'accueillir toutes les personnes souhaitant s'investir à nos côtés.

Merci à tous pour votre confiance et votre soutien. Ensemble, nous continuons à œuvrer pour le bien-être et l'épanouissement de nos enfants.





FNACA
FÉDÉRATION NATIONALE DES
ANCIENS COMBATTANTS EN
ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE

La prochaine Assemblée Générale
aura lieu le 6 octobre 2026 à 11 h,
au Grand Café.

A l'ordre du jour :

> Distribution cartes et calendriers
2027.

> Les statuts nationaux ont changé.

Une aide financière peut être accordée
aux veuves dans certains cas.

Nous pourrions déjeuner ensemble à
l'issue de la réunion. A bientôt. Venez
nombreux !

Pour plus d'infos :

Jean Christiaens, secrétaire :

06.65.56.71.15 ou 06.71.68.12.78

ou christiaens_jean@orange.fr

Saint-Laurent-d'Aigouze
Course pedestre
ôtour
de la Carbonnière
11^{ème} édition

A vos agendas !
DIMANCHE 1er NOVEMBRE 2026

Logo of the Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)

FALGON
FERRONNERIE - MÉTALLERIE
06.61.24.28.56

SAURA
Menuiserie
Depuis 1983

- Bois / Alu / Pvc. Neuf & Rénovation
- Devis gratuit
- Suivi de chantier

CONTACT
☎ 04/67/71/49/24
☎ 06/22/09/72/70
✉ saura.menuiserie@gmail.com

1 rue Alphonse Daudet
34590 Marsillargues

Transports médicaux
Gares, aéroports
Événements, soirées
Taxi colis
7 jours / 7 - 24h / 24

Les taxis de
**Saint Laurent
d'Aigouze**
à votre service

TAXI Richard
Richard Wawrzyniak
☎ 06 07 34 10 48

Carbonnière Premium Service
Laurent Pélissier
☎ 07 57 57 93 86

ALS & **CROQ'N'DOG**
LOCATIONS • MATÉRIELS
www.alslocations.com

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS
VENTE • SERVICE APRÈS-VENTE
FLEXIBLES HYDRAULIQUES
HUILES • FILTRES • GAZ

PETITS PRIX TOUTE L'ANNÉE
CARTE DE FIDÉLITÉ

ROYAL CANIN Nature's Variety PROPLAN ADVANCE VETERINARY DIETS LIBRA

S.A.V : Notre atelier assure l'entretien
et la réparation de votre matériel.

**Ne cherchez plus...
nous avons
le matériel
qu'il vous faut !**

Ouvert du Lundi au Vendredi
04 66 53 68 89 - ZA Terre de Camargue **AIGUES-MORTES**

NAISSANCES

Alice Fourmaud, le 17 décembre 2025
Wassim Kaddouri, le 02 janvier
Antonin Lavergne, le 02 janvier
Gabriel Amores Perles, le 20 janvier
Charly Gonzales Cueille, le 25 janvier
Lilwenn Cambon, le 21 avril
Ange Labella Martinez, le 06 mai
Noa Ribe, le 10 mai
Noé Darancy Martinez, le 19 mai
Tom Darancy Martinez, le 19 mai
Lucia Demaria, le 22 mai
Kheira Le Thiec, le 28 mai
Aria Cédat, le 06 juillet
Kimberley Lenclud Lucas, le 6 juillet

MARIAGES

Sandrine Dupuy et Fabien Garcia, le 17 janvier
Emma Fargier et Arthur Gourloo, le 02 mai
Rebecca Chreki et Nadjimidine Madi, le 23 mai
Julia Azzena et Pierre Jourdan, le 23 mai
Sandrine Boudier et Jean-François Saez, le 23 mai
Brigitte Bertrand et Ludovic Stehlin, le 13 juin
Rémi Becue et Yann Affortit, le 13 juin
Coline Dubois et Florian Savelon, le 27 juin

DÉCÈS

Jacky Gil, le 10 janvier
Michel Bousquet, le 13 janvier
Jeannine Fleury, née Piolet, le 22 janvier
Consolacion Morote, née Corbalan, le 30 janvier
Philippe Calix, le 04 février
Antoinette Mezy, née Despeyrous, le 05 février
Daisy Audifredi, née Cabanis, le 18 février
Claude Ostyn, le 23 mars
Driss Chakiri, le 27 mars
Frédéric Formaud, le 08 avril
Marie-Josèphe Mahé, née Déjean, le 11 avril
Gilles Pizard, le 23 avril
Jacques Cédat, le 25 avril
Jean-Louis Marié, le 02 mai
Thami Lakrouchni, 03 mai
Joël Soumille, le 09 mai
Cirino Di Carlentini, le 13 mai
Alain Vergès, le 15 juin
André Pérazzi, le 19 juin
Marilise Fanton, née Richard, le 1^{er} juillet

“L’opposition municipale est restée pleinement mobilisée durant ces trois premiers mois de mandat.

Budget 2026

Nous avons alerté la majorité sur un budget dont les équilibres ne sont pas assurés et nous avons voté contre. La hausse des charges et la baisse des recettes pourraient faire disparaître l’épargne nette de la commune, voire la rendre négative. La capacité de désendettement dépasserait 17 ans, contre seulement 2 ans en 2020. C’est, selon nous, le budget le plus préoccupant depuis l’arrivée de la majorité actuelle.

Recrutement d’un Directeur de Cabinet
Compte tenu de la taille de notre commune, nous estimons qu’un tel recrutement, même à mi-temps, n’est pas justifié. Il alourdira des dépenses déjà sous tension.

Hausse de 10 % du prix de l’eau

Nous avons refusé l’augmentation proposée par le Président de la CCTC. Elle est liée à la nouvelle délégation de service public, qui transfère à la CCTC le coût d’achat de l’eau auprès de BRL. Cette décision fait craindre de nouvelles hausses à l’avenir.

Le groupe d’opposition.”

SPECTACLES / EXPOSITIONS / DIVERS

AOÛT

Lundi 10 : Fête patronale de la Saint Laurent. Rendez-vous à 18h30 devant la salle du conseil, rue Henri Méry pour la procession.

Du vendredi 14 au dimanche 23 :

- > Fête votive (voir affiche et programme en page centrale).
- > Exposition itinérante :
 - Les Peintres en liberté, *salle Vincent Scotto*.
 - Les photos de Ludovic Perrier et les œuvres d’Arnaud Chabanon, salle du conseil. Les œuvres de Christian Soulier à *la salle des Arches (Office de tourisme)*.

SEPTEMBRE

Mardi 1^{er} : Rentrée des classes

Samedi 5 : Forum des associations

Place de la République de 9h30 à 12h.

Vendredi 18 : Assemblée Générale de l’Association des Parents d’Elèves – Maison du Peuple à 19h30

Samedi 19 :

- > Les Journées Européennes du Patrimoine
- > Matinée d’accueil des nouveaux arrivants
- > 1^{ère} Journée du Bien-être et de la Beauté – Salle Vincent Scotto

Mercredi 23 : Don du sang – Salle Vincent Scotto

OCTOBRE

Jeudi 15 : Café Citoyen – Thème : « L’aide aux Aidants ». A LA Siete de la Tarde, chez Momo.

Du vendredi 23 au samedi 31 : Exposition de peinture, par « Les Peintres en Liberté » - Salle Vincent Scotto.

NOVEMBRE

Dimanche 1^{er} : Ô Tour de la Carbonnière - 11^{ème} édition de la course pédestre.

Mercredi 11 : Cérémonie commémorative de l’Armistice du 11 Novembre 1918 – Monument aux Morts.

Vendredi 20 : Conférence de Bruno Dufay « L’intelligence artificielle » ; par les Amis du Temple – Salle Vincent Scotto.

Samedi 28 : Challenge Sud Avirose, par « la Vie Rose à Saint-Laurent » - Au Gymnase

COURSES & ANIMATIONS TAURINES

AOÛT

Mardi 11 : Course de 8 taus neufs - Organisée par le Club Taurin Lou Sarraïé à 21h30.

Vendredi 14 : Intervillage – Organisé par l’Avenir Saint-Laurentais à 21h30

Du samedi 15 au dimanche 23 :

> voir le programme de la fête votive.

Lundi 17 : Spectacle « Les cowboys en Camargue » dans les arènes. Organisé par le Club Taurin Lou Sarraïé à 21h45.

Dimanche 30 : Finale du Printemps des Royales
Course de taureaux jeunes - Organisée par le Club taurin Lou Bandot à 16h30.

PERMANENCES

Conciliateur de justice : M. Lin : tous les 1^{ers} mardis du mois - En mairie - À partir de 14h.

La Ligue contre le Cancer : tous les 3^{èmes} mercredi du mois - En mairie – 9h/12h.

La Boutique Solidaire de la Croix-Rouge : tous les mercredis (sauf jours fériés) – Local Bd Allende, derrière la Poste – 9h/12h.

Assistante sociale : tous les mercredis – En mairie – 9h/12h – Sur rendez-vous au 04 66 53 74 41.

Mutualia, mutuelle communale : deux vendredis matin par mois – En mairie – Sur rendez-vous à prendre à l’accueil de la mairie.

Agirc-Arrco, retraite complémentaire : deux lundis par mois – En mairie – Sur rendez-vous au 0970 660 660.

France Services : deux mercredis matin par mois – En mairie – Sur rendez-vous au 04 66 73 00 84

franceservices30220@ville-aigues-mortes.fr

Maison du Conseil départemental mobile : 2 jeudis après-midi par mois (semaines paires)

À VOS *Agendas!*

Samedi 19 septembre

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

*A la découverte des trésors cachés de
Saint-Laurent.*

Le patrimoine se cache aussi
dans les détails.
(Sans inscription)

À l'occasion de cette matinée,

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

*Les nouveaux habitants sont invités à
participer à cette découverte du village.*

(Inscriptions en mairie jusqu'au 15 septembre)

Rendez-vous devant la mairie, à 10h.

La visite sera suivie d'un moment convivial autour du verre de l'amitié,
ouvert à tous les participants.

